IMT Nuremberg Archives

H – 494

International Court of Justice

702
7
4

SB I

597

H0494 - 0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

AUDIENCE DU I2 FEVRIER I946

IO h.

sous la Présidence de Lord JUSTICE LAWRENCE

LE PRESIDENT.- Général Rudenko voulez-vous entendre immédiatement le témoin que vous avez cité hier afin que les avocats de la défense aient la possibilité de le questionner ?

GENERAL ROUDENKO.- Comme il plaira au Tribunal .

(entrée du témoin.)

LE PRESIDENT.- Maréchal Paulus, je désire vous rappeler que vous devez marquer un temps d'arrêt après que la question vous a été posée , avant d'y répondre, afi que la traduction soit achevée . Avez-vous compris ce que je vous indique ?

MARECHAL PAULUS.- Oui j'ai compris .

DR NELTE.- (Défenseur de Keitel) Je voudrais vous poser certaines questions .

Le 3 Septembre I940 en qualité de Oberquartiermeister, vous êtes venu à l'Etat-major du Fuhrer .

MARECHAL PAULUS.- C'est exact .

DR.NELTE.- Qui était alors général en chef de l'armée ?

MARECHAL PAULUS.- Vous devez parfaitement savoi que le commandant en chef de l'armée à l'époque était le feld-maréchal von Brautschitz .

DR.NELTE.- Je crois que la position que vous

H0494 - 0003

prenez n'est pas exacte parce que je n'ai pas posé cette question à titre supplémentaire , c'est simplement pour éclairer la situation . Cela nous le savons, mais le Tribunal ne le sait peut-être pas .

Qui était alors le chef d'état-major de l'armée?

R.-Le colonel-général Halder .

Q.- Etiez-vous oberquartiermeister et en cette qualité, représentant du chef de l'état-major ?

R.- J'étais le représentant du chef de l'état-major dans les cas où cette représentation m'était donnée En outre, j'avais à accomplir les devoirs dont il me chargeait .

Q.- Etiez-vous dans ce cas le spécialiste du plan que nous avons appris à nommer "Barbarossa" ?

R.- Ce fut moi dans le cadre que je vous ai tracé hier .

Q?.- Le feld-maréchal von Brautchitsch était alors votre supérieur et votre chef . A-t-il dans une des déclarations qui ont été présentées à la Cour, parlé du traitement des plans militaires ? Avec l'autorisation du Tribunal je voudrais vous demander de me dire si ces assertions du maréchal von Brauchitsch sont aussi les vôtres :

"Si Hitler s'était décidé à atteindre les buts de sa politique à l'aide d'une pression militaire, le commandant en chef de l'armée recevrait, s'il prenait part à ces opérations, tout d'abord des ordres verbaux, ou un ordre précis ." Est-ce là également votre avis ?

R.- Je ne puis en juger .

H0494 - 0004

Q.- Le colonel général Halder qui était votre supérieur immédiat a dit, en ce qui concerne le traitement de telles opérations militaires, dans un affidavit qui a été soumis par le Ministère public,

" Les affaires militaires étaient du ressort de la responsabilité du Commandant en chef de la Wehrmacht ainsi que les parties de la Wehrmacht : marine et aviation . "

Est-ce là également votre avis .

R.- Je vous prie de répéter ceci encore une fois, car je n'ai pas très bien compris de quoi il s'agit.

Q.- Il s'agit de la question de savoir qui étaient les spécialistes militaires responsables devant le commandant en chef de l'Armée, Hitler, au sujet des grands projets qui ont été faits, von Brauchitsch a dit ce qui suit :

"Les questions militaires spécialisées sont du ressort de la responsabilité du Commandant en chef de l'armée , c'est à dire dans l'armée, dans la marine et dans l'aviation . " En est-il ainsi ?

R.- J'en fus témoin . Nous recevions des ordres transmis par les autorités militaires de l'OKW . De cette façon nous avons également reçu l'ordre N° 2I . Personnellement je considérais comme chefs responsables, les conseillers de Hitler à l'OKW .

Q.- Si vous avez vu l'avis 2I, vous savez également qui l'a signé . Qui était-ce ?

R.- Autant que je m'en souviens cet ordre était signé par Hitler, Keitel et Jodl contresignaient .

Q.- De toute façon signé par Hitler, ainsi que tous les ordres . Est-ce exact ?

H0494 - 0005

R.- Certainement . La plupart des ordres étaient signés par lui, à moins qu'ils ne soient signés par d'autres en son nom .

Q.- Je peux donc en conclure que celui qui donnait les ordres du commandement en chef de l'armée était Hitler .

R.- C'est exact .

Q.- D'après les rapports de von Brauchitsch et de Halder, nous pouvons conclure, du moins je le suppose , que le Commandant en chef de l'armée avait simplement à transmettre les ordres qui lui étaient donnés par Hitler . Est-ce votre avis ?

R.- C'est exact . Nous avions les ordres qui provenaient des autorités supérieures et nous avions à les exécuter .

Q.-En somme ils étaient transmis par l'autorité supérieure à l'état-major ? En somme dans tous les projets qui ont été transmis et sur lesquels vous nous avez donné des indications, il s'agissait simplement d'exécuter les ordres . C'était une collaboration entre Hitler et l'état-major général de l'armée . Est-ce exact ?

R.- Cette collaboration existe entre les chefs supérieurs et toutes les parties de l'armée qui ont à exécuter les ordres .

Q.- Je crois comprendre que vous avez reçu les ordres par l'intermédiaire de l'état-major général de l'armée ?

R.- Ces étapes de mon travail furent présentées par les chefs des services compétents, et ensuite autorisés .

H0494 - 0006

Q.- Ce devait être accepté ou refusé par Hitler?

R.- Parfaitement .

Q.- Vous ai-je bien compris hier quand vous disiez qu'en Octobre I940 vous aviez compris qu'Hitler voulait attaquer l'Union Soviétique .

R;- J'ai déclaré hier que ce travail d'opérations était l'élaboration théorique pour une agression .

Q.- Vous supposiez alors que c'était l'intention d'Hitler ?

R.- De la façon dont cet ordre nous a été donné, nous devions conclure que ce travail théorique allait être exécuté en pratique .

Q.- En outre, vous avez dit hier qu'aucune nouvelle du service de l'armée ne concernait l'attaque contre les Soviets .

R.- Parfaitement .

Q.-Est-ce que, dans le cercle de l'étatm-ajor personne ne parlait de ces questions ?

R.- On en parlait fréquemment et on avait également de grandes craintes . Des renseignements concernant des préparatifs de guerre du côté de l'URSS n'ont jamais été portés à ma connaissance .

Q.- En somme vous étiez parfaitement convaincu qu'il s'agissait là d'une attaque prochaine contre l'Union soviétique .

R.-Toutes les indications étaient dans ce sens .

Q.-Vous avez dit ...

H0494-0007

LE PRESIDENT.- Le témoin est en train de répondre à votre question et vous lui reparlez déjà .

DR.NELTE.- Le témoin a dit, si j'ai bien compris que ces choses n'étaient pas exclues .

R.- L'ordre pour l'élaboration de ces travaux, d'abord théoriques de possibilité d'attaque , était considéré non seulement par moi, mais par tous les autres collaborateurs, comme la préparation d'une attaque . Attaque veut dire agression contre l'URSS .

Q.- Quand vous vous en êtes rendu compte , avez-vous, vous ou l'état-major de l'armée, présenté des objections à Hitler ?

R.- Personnellement je ne sais pas si le chef de l'OKW a formulé des objections, ni sous quelle forme .

Q.- Avez-vous vous-même averti von Brauchitsch? ou Halder ? Leur avez-vous exprimé votre pensée à ce sujet ?

R.-/ Si Je comprends bien, je dois être entendu ici en qualité de témoin pour ce qui s'est passé et pour ce que l'on reproche à ces accusés . Je prie donc le Tribunal de me permettre de refuser de répondre à cette question qui me vise personnellement .

Q.- Monsieur le Feldmaréchal , vous ne semblez pas savoir que vous faites aussi partie du cercle des accusés et que comme les accusés vous faisiez partie de l'organisation de l'état-major de l'armée .

R.- C'est pour cela, puisque je suis entendu ici en qualité de témoin, témoin contre les accusés d'ici, que j'ai demandé au Tribunal de ne pas répondre à cette question qui me vise personnellement .

H0494-0008

DR.NELTE.- Je prie la Cour de bien vouloir prendre position .

LE PRESIDENT.- Le Tribunal estime que vous devez répondre à la question qui vous a été posée .

R.- Dans ce cas, je vous prie de répéter la question .

Q.- Je vous ai demandé en dernier si les questions qui vous inquiétaient vous-même ont été présentées par vous à Halder ou à von Brauchitsch ?

R.- Je ne me souviens pas avoir parlé à ce sujet avec le chef de l'OKW , mais j'en ai parlé avec le chef de l'état-major Général Halder .

Q.- Je n'ai pas compris .

R.- J'ai parlé avec le chef de l'état-major général Halder .

Q.- Etait-il de votre avis ?

R.- Il était de mon avis, c'est à dire qu'il craignait beaucoup une telle agression ou un tel projet .

Q.- Pour des motifs militaires ou pour des motifs de conscience ?

R.- Autant pour des raisons militaires que pour des raisons morales .

Q.- En somme il est exact que votre chef d'état-major von Halter, connaissait ce projet de guerre contre la Russie et le considérait comme une attaque criminelle, et que malgré cela, vous n'avez rien entrepris . Dans votre déclaration vous avez dit que vous

H0494 - 0009

êtes devenu le chef de la 6e Armée ?

R.- Oui .

Q.- Vous avez donc pu savoir que connaissant ces faits, vous avez accepté de commander une armée qui a été jetée contre Stalingrad . Vous êtes vous rendu compte que vous étiez l'instrument d'une attaque que vous même considériez comme criminelle ?

R.- Etant donné la situation militaire à l'époque et l'extraordinaire propagande à laquelle nous étions soumis, je croyais alors faire mon devoir vis-à-vis de ma patrie .

Q.- Vous connaissiez pourtant les faits ?

R.- Dès que j'en ai eu connaissance, en ma qualité de chef de la 6e armée à Stalingrad , mais alors ces faits je ne les connaissais pas, et la connaissance de cette agression criminelle m'est venue plus tard en composant la mosaique de tous ces faits . Auparavant je n'en connaissais que des fragments .

Q.- La déclaration que vous avez faite hier d'agression criminelle et toutes les indications que vous avez données à cet effet prouvent que c'est après coup que vous avez compris ?

R.- Parfaitement .

Q.- Ainsi je puis dire que malgré vos idées là-dessus et la connaissance que vous aviez des faits, vous avez pourtant considéré cette guerre comme une guerre criminelle dans sa direction , mais vous avez pourtant trouvé que c'était votre devoir de commander la 6e Armée et vous avez fait le siège de Stalingrad jusqu'au dernier moment ?

H0494-0010

R.- Je viens justement de dire qu'à l'époque où cet ordre nous fut transmis, je n'ai pas pu me rendre compte de toute la portée de ces crimes, et je ne pouvais pas m'en rendre compte, car cette compréhension ne m'est venue qu'avec mon expérience en qualité de chef de la 6e Armée à Stalingrad .

Q.- Le fait reste que vous connaissiez les causes . Peut-être étiez-vous un des seuls à les connaitre . Vous n'en avez pas parlé ?

R.- Je connaissais le début de cette guerre en tant que guerre d'agression . A l'époque, , étant donné l'áttitude du Corps des officiers, je ne vis rien d'extraordinaire dans la politique du Reich basée sur une politique de force .

Q.- Vous étiez- donc d'accord avec ces idées ?

R.- Non, cette tendance s'est dévoilée plus tard, mais cela n'exclut pas que le sort du pays reposait sur la politique de force . C'était une des erreurs de cette époque, du XXe siècle, où les facteurs importants étaient les démocraties et la réalisation du principe des nationalités .

Q.- Reconnaissez-vous aussi la bonne foi des autres, ceux qui n'étaient pas aussi près des sources et qui voulaient faire de leur mieux pour leur patrie ?

R.- Parfaitement .

(Interrogatoire contradictoire par)
DR. SAUTER.- (Avocat de Shirach et Funk.)

Dans votre déclaration d'hier vous avez dit que vous rendiez responsable de cette guerre le Gouvernement hitlérien . Est-ce exact ?

R.- Oui je l'ai dit .

H0494 - 0011

Q.- Dans votre déclaration écrite, faite le 8 janvier I946 , vous parliez d'un camp de prisonniers de guerre Je n'ai rien trouvé qui se rapporte à cela .

R.- Cela n'a rien à voir . C'est un écrit adressé au gouvernement de l'URSS où je traitais des questions se rapportant à la 6e Armée en Russie et où je parlais de mes expériences personnelles .

Q.- Dans cette lettre du 8 Janvier I946 vous dites exactement ceci , je cite :

"Aujourd'hui que les crimes d'Hitler et de ses aides vont être jugés par les peuples, je me sens obligé de dire tout ce que je sais et je présenterai toutes les preuves possibles à Nuremberg, qui pourraient servir au Gouvernement soviétique ."

Pourtant il n'y a rien de semblable dans vos déclarations écrites .

LE PRESIDENT.- Sivous interrogez le témoin sur cette lettre, vous devez verser au dossier l'ensemble de la lettre .

DRSAUTER.- C'est la déclaration faite par le témoin .

LE PRESIDENT.- Je n'ai là-dessus aucun doute, mais si vous voulez interroger le témoin sur cette lettre, vous devez la verser au dossier .

Avez-vous un exemplaire de cette lettre ?

DR. SAUTER.- Oui . C'est la déclaration que le Ministère public soviétique a présentée et que le témoin a déclaré être prêt à renouveler .

LE PRESIDENT.- Je voulais faire préciser si elle avait été effectivement versée au dossier, ou si elle avait

H0494-0012

retirée au moment où le témoin a été cité .

DR. SAUTER.- Le témoin , sur la demande du Ministère public russe, a dit qu'il répèterait sa déclaration . En fait il l'a répétée .

LE PRESIDENT.- Est-ce que la lettre a été versée au dossier ?

DR. SAUTER.- Non .

LE PRESIDENT.- Vous pouvez continuer à interroger le témoin, mais à condition de verser la lettre au dossier . Vous pouvez reprendre votre exemplaire .

DR. SAUTER.- Comment comprenez-vous l'expression Gouvernement hitlérien, :Direction du Parti , Gouvernement du Reich ? ou bien quoi ?

MARECHAL PAULUS..- Je comprends sous cette expression tous les responsables .

Q.- Répondez d'une façon claire .

R.- Hier, dans mes déclarations j'ai dit ce que j'ai vu personnellement . Je n'ai pas voulu parler des personnalités séparées du Gouvernement et je n'ai pas voulu dire ce que j'ignorais .

Q.- Vous parliez du Gouvernement hitlérien .

R.- Je veux dire : la politique d'Etat hitlérienne .

Q.- En première ligne vous vouliez dire : le Cabinet du Reich ?

R.- Il est responsable des ordres donnés par le gouvernement .

Q.- L'accusé Funck qui est assis ici était

H0494 - 0013

pourtant membre du Cabinet du Reich ainsi que l'accusé von Schirach qui est également considéré par l'accusation comme faisant partie du Cabinet . Savez-vous si l'accusé Funck et l'accusé von Schirach , ainsi que vous par exemple étiez compris dans les plans d'Hitler ?

R.- Je n'en sais absolument rien .

Q.- Saviez-vous si pendant la guerre, puisque vous faisiez partie de l'OKW , il y avait des sessions du Cabinet ?

R.- Je n'en sais rien non plus .

LE PRESIDENT.- Trop vite, trop vite, vous devez ralentir et le témoin doit également parler plus lentement .

DR. SAUTER.- Savez-vous si Hitler dans l'intérêt du service secret pour ses plans de guerre, avait ordonné que lors des discussions entre lui et ses conseillers militaires, , les membres du Cabinet du Reich, tels que Funk, ne devaient pas être présents ?

R.- Je ne sais pas .

Q.- Avez-vous su par Jodl ou par Keitel, qu'Hitler avait interdit que les membres du Cabinet du Reich membres civils s'entend, prennent part aux sessions militaires ?

R.- Je n'ai aucune connaissance à ce sujet .

Q.- Une autre question . Quand Stalingrad fut encerclée et que la situation était perdue , savez-vous que des télégrammes de dévouement ont été envoyés à Hitler, partant de la forteresse ?

H0494-0014

R.- En ce qui concerne des télégrammes de dévouement ou de soumission , je sais seulement que vers la fin, quand on voulait trouver une issue pour ce drame, pour toutes ces morts, toutes ces souffrances, on voulait par ces télégrammes que ce soit considéré comme de l'héroisme . Je regrette qu'alors je n'aie pas refusé de laisser passer cela .

Q.- Le télégramme émanait de vous .

R.- Je ne sais pas de quel télégramme vous voulez parler .

Q.- Un télégramme annonçant que vous tiendriez jusqu'au dernier homme .

R.- C'était bien là le drame .

Q.- Ce télégramme porte votre signature .

R.- Je n'ai pas connaissance de ce télégramme Je demande qu'il me soit présenté .

Q.- Vous n'en avez pas connaissance ?

R.- Ce télégramme dont vous parlez, à l'exception du tout dernier .

Q.- Savez-vous ce qu'il y avait dans le dernier?

R.- Dans le dernier télégramme on a parlé de la performance de l'armée, on a dit que ce refus de capitulation était un exemple pour l'avenir de notre peuple .

Q.- Et la réponse a été votre nomination de Feldmaréchal .

R.- Ce n'est pas la réponse que je sache .

Q.- Pourtant vous avez été nommé . Les déclara-

H0494 - 0015

tions que vous avez faites au Tribunal et que vous avez signées, le font ressortir .

R.- Je dois dire à ce sujet ... S'agit-il de cette déclaration ?

Q.- Oui .

R.- Je dois prendre le titre auquel j'ai droit et qui m'a été conféré .

Q.- Dans cette déclaration que je présente à la Cour comme preuve, il y a la phrase finale :

"Je prends la responsabilité d'avoir exécuté les ordres jusqu'au I4 Janvier I943 au sujet de la remise de tous les prisonniers de guerre russes aux Russes, je ne l'ai pas surveillé, je suis responsable des morts qui en sont résulté, je ne pouvais faire plus pour le soin des prisonniers ."

Je vous prie de me donner un éclaircissement . Pourquoi xxxxxxxxx dans cette lettre si explicative n'avez-vous pas parlé des centaines de milliers de soldats allemands qui sous votre commandement ont perdu leur liberté, leur santé et leur vie ? Il n'en est pas question .

R.- Dans cette lettre il n'est pas du tout question de cela . Cette lettre adressée au Gouvernement de l'URSS traitait de ce qui se passait à l'encontre de la population civile et des prisonniers russes à Stalingrad . Je ne pouvais pas me mettre à parler de mes soldats .

Q.- Pas un mot ?

R.- Non . Cela aurait dû se passer ailleurs . C'est ainsi que tous les ordres d'opération ont amené cette terrible chose de Stalingrad et malgré mes objections vers le 20 Janvier disant que cet état de choses était devenu

H0494 - 0016

intolérable par la souffrance, le froid, les épidémies , j'ai dit que c'était insupportable, que c'était au-dessus des forces humaines de continuer à combattre . La réponse de l'OKW a été : "Capitulation exclue " La 6e Armée doit accomplir sa tâche historique et doit tenir jusqu'au bout . et faciliter le renforcement des lignes sur le front Est."

Q.- Et c'est pourquoi vous avez continué à exécuter vos ordres jusqu'au bout, après votre propre constatation qu'il s'agissait là d'une affaire absolument criminelle ?

R.- Dès le début je n'avais pas connaissance qu'il s'agissait d'un crime , mais j'en ai eu l'impression plus tard en passant en revue tout ce qui avait eu lieu à Stalingrad .

Q?- Je voudrais encore savoir une chose . Est-ce que dès le début il ne vous était pas apparu clairement quand vous avez vu les plans à exécuter et que vous avez été chargé de l'exécution des ordres , que cette attaque contre la Russie était une atteinte au droit des peuples faite par l'Allemagne ?

R.- Oui, par violations de traités , mais non par ce qui s'est passé par la suite .

Q.- Je vous demande si vous avez vu cela clairement qu'il s'agissait d'atteinte au droit des peuples et de violations de traités ?

R.- Je savais qu'une agression ne pouvait avoir lieu qu'en violation des traités de I939 .

Q.- Je n'ai pas d'autres questions à poser au témoin .

H0494 - 0017

(Le Docteur Exner vient au microphone)

LE PRESIDENT.- Docteur Exner, j'ai déjà expliqué au témoin et aux avocats de la Défense, d'une façon réitérée qu'il est d'une importance essentielle que les questions soient posées lentement , qu'elles soient posées une à la fois, et qu'il y ait un temps d'arrêt entre la question et la réponse , puis entre la réponse et la question suivante Voulez-vous essayer d'observer cette règle .

(Contre-interrogatoire par le)
DOCTEUR EXNER.- (Avocat de Jodl)

Témoin, en Septembre I940 , à l'OKW , vous étiez chargé de l'exécution des opérations en Russie, vous avez consenti à prendre part à des opérations déjà en cours . Savez-vous quelles étaient à peu près l'effectif des forces allemandes à l'Est ?

R.- C'est à l'OKH que j'ai travaillé .

Q.- Oui à l'OKH .

R.- Je ne me souviens pas très bien des effectifs à l'Est . C'était peu après la campagne de France .

Q.- Vous ne savez pas combien il y avait à peu près de divisions pour protéger l'Allemagne et ses frontières de l'Est ?

R.- Non, je ne m'en souviens plus .

Q.- En Février I94I on a commencé à faire des transports vers l'Est . Pouvez-vous nous dire alors quelles étaient les forces russes le long de la frontière allemande et le long de la frontière roumaine ?

R.- Non, je ne peux pas le dire . Les renseignements venus de Russie sur les forces soviétiques étaient rares et incomplets et pendant longtemps nous n'avons rien

H0494 - 0018

su à ce sujet .

Q.- Halder n'a-t-il pas à plusieurs reprises parlé au Fuhrer de la force des armées russes ?

R.- C'est possible, je ne m'en souviens plus . A ce moment je n'étais pas chargé de ces questions , au point de vue théorique , au mois de Septembre le Service des opérations s'en est occupé .

Q.- Vous avez alors exécuté des ordres ? Vous aviez reçu des ordres ?

R.- Je ne comprends pas . C'était au début de décembre .. C'étaient des suppositions .

Q.- Vous avez pris grandement part à ces plans par des kriegspiel . Voulez-vous nous dire en quoi se différencie votre activité par exemple de celle de Jodl ?

R.-Cela ne dépend pas de mon jugement à moi . Je ne comprends pas .

Q.- Ce travail faisait partie du service de l'état-major ?

R.- Oui c'était un travail d'état-major qui me fut conféré par le chef de l'état-major .

Q.- Oui, et l'activité de Jodl en sa qualité de chef de l'état-major de la Wehrmacht .

R.- La différence réside en ce que il avait un aperçu général alors que moi personnellement je ne pouvais voir que des fragments , des détails qui étaient indispensables à mes travaux .

Q.- Mais dans les deux cas c'était l'activité

H0494 - 0019

d'un général faisant ses préparatifs de guerre ?

R.- Oui .

Q.- Je voudrais encore savoir quelque chose au sujet de Stalingrad . Dans votre déclaration écrite, ou dans vos assertions écrites vous avez prétendu que Keitel et Jodl étaient la cause de la défense de capitulation qui avait été transmise . Comment savez-vous cela ?

R.- J'ai voulu dire que l'OKW était responsable de cet ordre . Peu importe que ce soit telle ou telle personnalité . Ils sont responsables de leur service .

Q.- En tout cas vous ne savez rien d'une identification de ces deux personnes . Vous le pensiez ?

R.- L'OKW qui est représentée par ces personnes...

LE PRESIDENT.- Est-ce que l'interprète voudrait bien ne pas dire chaque fois : Question et Réponse, mais simplement donner les termes de la question et de la réponse . Le fait d'insérer : Question et Réponse, absorbe encore du temps et ralentit par conséquent la traduction .

DR.EXNER.- Pourquoi, quand la situation à Stalingrad était devenue sans espoir , comme vous l'avez dit déjà aujourd'hui, n'avez-vous pas abandonné, malgré l'ordre de non capitulation ?

R.- Parce qu'on m'avait dit que le fait de tenir avec mon armée décidait du sort du peuple allemand .

Q.- Saviez-vous que vous jouissiez de la confiance spéciale de Hitler ?

R.- Je ne sais pas .

H0494 - 0020

Q.- Savez-vous qu'il avait ordonné que vous soyez le successeur de Jodl si le succès de Stalingrad était assur parce qu'il ne voulait plus travailler avec Jodl ?

R.- Sous cette forme je n'ai jamais eu connaissance de cela mais une rumeur a circulé vers la fin de l'été ou en automne I942 disant qu'on prévoyait un changement dans la direction . C'est une rumeur que le chef d'état-major de la Luftwaffe m'a racontée , mais je n'ai jamais eu connaissance d'une chose officielle .

Une autre information m'a été donnée que j'allais être relevé de mes fonctions et que je devais être utilisé dans une nouvelle unité sur le Don .

H0494 - 0021

JN I

Q. - Vous souvenez-vous du télégramme que vous avez adressé au Führer de Stalingrad lorsque vous avez été nommé Feld-Maréchal.?

R. - Je n'ai pas envoyé de télégramme après manomination.

Q. - En aucun cas, vous n'avez exprimé votre remerciement ?

R. - Non.

Q. - Ceci contredit les déclarations que d'autres ont faites. Témoin, on dit que vous avez été professeur à l'Académie de Guerre de Moscou.

R. - Cela n'est pas exact non plus.

Q. - Avez-vous eu une autre position dans à Moscou ou bien ailleurs ?

R. - Avant la guerre, je n'étais jamais allé en Russie.

Q. - Oui, mais depuis votre captivité ?

R. - Comme mes camarades, j'étais dans les camps de prisonniers.

Q. - Etiez-vous membre du comité de libération allemand ?

R. - J'ai été membre du mouvement allemand comprenant des soldats de tous les rangs et des hommes de toutes les classes, qui voulaient sauver le peuple allemand au dernier moment et le sauver de l'abîme et précipiter dans cet abîme le gouvernement hitlérien qui a entraîné tous les malheurs de notre peuple. Je l'ai fait dans un appel du 18 août 1944.

H0494-0022

Q. - En août 1944 ?

R. - Oui.

Q. - Auparavant, y aviez-vous eu une activité quelconque ?

R. - Non, je n'ai jamais eu d'activité auparavant.

DR EXNER. - Bien, je vous remercie.

DR LETERNSER. - Jen'ai que peu de questions à poser au témoin.

Q. - Lorsque vous avez pris votre poste en qualité de OQ-1, saviez-vous que les préparatifs déjà entrepris par l'état major du Général Marx ne l'avaient été que pour répondre à une éventualité ?

R. - Evidemment, on pouvait le penser. Mais bien vite, au cours du travail, il y eut des faits qui laissaient penser que ces préparatifs théoriques devaient aboutir à une utilisation pratique. En rapport avec les plans théoriques, on envisagea dès le début l'exploitation des terrains roumains. On devait y envoyer une grande division de Panzer bien qu'à ce moment-là les plans théoriques n'en soient qu'à leur début. C'est ainsi que nous avons eu l'assurance que ces plans devaient avoir une exécution certaine par la suite.

Q. - Voilà la question que je veux poser : quand vous avez donné la date d'automne 1940, n'avez vous pas indiqué une date un peu prématurée ?

H0494 - 0023

R. - J'ai parlé hier des documents que j'ai eus pour ce plan d'offensive. Ces documents existaient déjà le 3 septembre 1940. Tout s'est développé sur la base de ces documents comme les faits l'ont démontré.

Q. - Je veux dire ceci : le plan préparé pour l'attaque éventuelle l'a été un peu plus tard. Ce plan n'a-t-il pas été changé par la suite ?

R. - Ce que l'on peut constater maintenant vous prouve que les travaux préparatoires théoriques furent simplement changé en travaux pratiques.

Q.- Connaissez-vous l'ordre n° 18 de l'Etat-Major Général de l'Armée du 12 novembre 1940 ?

R. - Non, je ne me souviens pas de cet ordre.

DR LETERNSER. - Monsieur le Président, je me réfère au document qui m'a été remis par le Ministère Public américain, document 144. Témoin, je vous montre ce document, c'est à la page 8.

(le document est présenté au témoin)

MARECHAL PAULUS. - Je ne me souviens pas avoir eu connaissance de cela antérieurement.

Q. - Témoin, voudriez-vous répéter votre réponse ?

R. - Je ne me souviens pas d'avoir eu connaissance de ce document antérieurement.

DR LETERNSER. - Pour la compréhension du Tribunal, je lis le passage que je viens de présenter au témoin, il est très court, il s'agit de la page 8 du document

H0494 – 0024

144. Ce passage parle de la Russie, discussions politiques dans le but de connaître la conduite de la Russie. Témoin, vous devez avoir maintenant pris connaissance de ce passage ; à mon avis, d'après ce qui est dit sur la date de l'attaque de la Russie, cette date devait tout de même être postérieure à celle que vous avez indiquée.

R. - Je ne peux donner que des indications personnelles sur tout ce que j'ai vécu personnellement en passant en revue ce qui s'est passé antérieurement et en poursuivant par l'exposé du plan clair et précis allant de l'élaboration du 3 septembre 1940 à l'avis n° 21 et à l'application pratique.

Q. - A quelle époque exactement la décision d'attaquer a-t-elle été prise ?

R. - Cela, je l'ignore.

Q. - Savez-vous qu'au cours de l'année 1939, l'Union Soviétique, d'après des militaires compétents, avait concentré ses plus grandes forces en Pologne.

R. - Les effectifs de cette invasion n'ont jamais été portés à ma connaissance. Je n'ai jamais rien entendu dire au sujet de la surprise des forces mises en oeuvre à ce moment là.

Q. - Savez-vous qu'avant la pénétration de la frontière de l'Est par les Allemands, il y avait déjà dés forces russes massées à la frontière, surtout des chars d'assaut du côté de Vlalistok.

R. - Non, sous cette forme, je n'ai jamais eu connaissance de cela.

H0494 - 0025

Q. - Savez-vous que les premières divisions allant d'Ouest en Est n'ont été placées là qu'après que les forces russes eurent été massées à la frontière ?

R. - Je ne connais pas le rapport existant entre les mouvements de troupes de l'Ouest à l'Est et l'exécution pratique car je n'ai pas pris part moi-même à l'élaboration pratique de ces plans. Pendant les mois d'avril et mai, je n'ai été que très peu de temps à l'OKW puisque j'avais d'autres fonctions à cette époque.

Q. - Témoin, vous disiez hier que vers la fin de mars 1941 il y avait eu des pourparlers à la Chancellerie du Reich et qu'on y avait traité l'attaque éventuelle de la Yougoslavie.

R. - Oui, j'ai dit cela.

Q. - Vous avez dit entre autre, premièrement c'était l'exclusion du danger menaçant l'aile droite, deuxièmement, la prise de la ligne de chemin de fer de Nisch et troisièmement la libération de l'aile droite en cas d'une attaque contre la Russie.

Q. - Les raisons de cette attaque n'étaient-elles pas autres, c'est à dire des raisons bien plus importantes que celles que vous avez indiquées.?

R. - Je n'ai pas eu connaissance d'autres raisons.

Q. - Par cette attaque contre la Yougoslavie, ne voulait-on pas isoler l'Italie ?

R. - Oui, naturellement et c'était le point de départ des préparatifs contre la Grèce . On voulait

H0494 - 0026

écarter le danger menaçant les flancs pour une opération de la Bulgarie contre la Grèce.

Q. - Y avait-il à craindre l'opposition de la Yougoslavie et de la Grèce ? L'Angleterre aurait pu atterir et débarquer sur les côtes grecques afin d'avoir une base contre les champs pétrolifères de la Roumanie.

R. - Oui, et rendre impossible l'exécution du plan Barbarossa en menaçant le flanc droit.

Q. - J'ai d'autres indications au sujet du plan Barbarossa ; la décision de l'attaque de la Yougoslavie n'aurait pas été aussi importante que vous voulez bien le dire.

R. - Il n'était pas exécutable après un débarquement anglais.

LE PRESIDENT. - Nous pourrions peut-être suspendre la séance maintenant.

(Suspension de séance de 11 heures 20 jusqu'à 11 heures 35)

LE PRESIDENT. - On m'informe que le fait que les interprètes utilisent les mots " question " et " réponse " avant de donner les citations, aide les sténotypistes et la presse ; les interprètes peuvent donc continuer à utiliser les mots " question " et " réponse " avant d'en donner le texte.

Le seul remède aux difficultés d'interprétation est que l'avocat et le témoin marquent en arrêt après que la question a été posée et après que la réponse en a été fournie. Le Tribunal pense que les avocats sont

H0494 - 0027

à même d'entendre à quel moment la traduction de leur question est donnée et le témoin peut alors donner sa réponse. Quand la traduction de la réponse a été donnée, l'avocat peut poser une autre question. C'ést clair n'est-ce pas ?

DR LATERNSER. - Témoin, nous avons parlé de l'attaque contre la Yougoslavie. Si je vous ai bien compris, vous avez dit que cette attaque devait être exécutée à tout prix avant le début de l'entreprise du plan Barbaorssa pour se protéger de la menace des flancs ; vous ai-je bien bompris ?

R. - Oui.

Q. - Vous avez dit hier que le changement qui se produisit en Yougoslavie obligea Hitler à l'attaquer. Savez-vous si de tels plans d'attaque existaient avant ce changement ?

R. - Je n'en sais rien.

Q. - Savez-vous que le plan d'attaque de la Yougoslavie eut un retard au début de l'attaque contre l'URSS ?

R. - Je l'ai dit moi-même hier. Un changement eut lieu au début de l'attaque qu'on avait prévue pour mi-mai, si le temps le permettait un changement devait avoir lieu.

Q. - Mais il y a une certaine contradiction à dire que l'attaque contre la Yougoslavie a été exécutée à cette époque quoiqu'elle ne soit pas bien venue.

R. - Moi, je n'y vois pas de contradiction. Autant que j'ai pu juger de la situation, le gouvernement

H0494 – 0028

de Yougoslavie avait un accord avec nous qui mettait à notre disposition la ligne de cheminde fer de Belgrade à Nisch, après cet accord se place le changement de Yougoslavie qui a déclenché une politique contradictoire, c'est pour exclure ce danger qu'on croyait devoir avoir recours à cette attaque. La décision d'attaquer la Yougoslavie et le retard du plan Barbarossa n'est pas une contradiction mais une raison préliminaire de l'exécution du plan Barbarossa.

Q. - Témoin, étiez-vous présent à la conférence de l'Etat Major Général du 3 février 1941 ?

R. - Oui.

Q. - Saviez-vous qu'à cette époque les forces soviétiques furent évaluées à 150 divisions d'Infanterie ? Je crois que c'était le Général Halder qui en parlait

R. - Je ne m'en souviens pas et je ne suis pas certain que le Colonel-Général Halder ait été présent à cette conférence.

Q. - Témoin, une telle conférence est certainement exceptionnelle ?

R. - Oui.

Q. - Je crois qu'à cette conférence, on a dû avoir ~~qu'il voir~~ qu'il s'agissait de très grande forces armées engagées à l'Est ?

R. - Dans mon souvenir, je n'ai plus cette impression.

Q. - Au début de l'attaque contre l'URSS,

H0494 – 0029

vous étiez encore OK-1 ?

R. - Oui.

Q. - Comme on me l'a dit entre temps , cette fonction comprenait l'établissement de projets concrets et positifs, est-ce exact ?

R. - Ce fut le cas une fois, lorsque j'étais OK-I, je n'assurais pas ces fonctions. Le service d'opérations ne dépendait pas de moi mais directement du chef d'état major général.

J'ai eu d'abord le service d'instruction et ensuite le service d'organisation en automne 1941. Il ne dépendait pas de moi de faire des propositions d'opération mais je devais uniquement exécuter les ordres spéciaux qui m'étaient transmis.

Q. - Témoin, pouvez-vous donner des renseignements au sujet du traitement des prisonniers de guerre allemands ?

R. - Cette question autour de laquelle il y a eu une propagande incroyable et qui a amené le suicide à Stalingrad de tant d'officiers allemands et d'hommes ...

LE PRESIDENT. - Un instant. L'interrogatoire contradictoire est constitué par des questions soit pertinantes pour le problème qui nous intéresse dans ces débats, soit concernant le crédit que nous devons accorder aux déclarations du témoin. Le traitement des prisonniers de guerre allemands par l'Union Soviétique n'a absolument rien à voir avec l'objet du présent procès et le crédit que nous devons accorder au témoin. Le Tribunal écarte donc la question.

H0494 - 0030

DR LETERNSER. - Monsieur le Président, puis-je faire une déclaration justifiant ma question ?

LE PRESIDENT. - Oui.

DR LETERNSER. - Je ne voulais poser cette question que pour la raison suivante : savoir quel était réellement le traitement des prisonniers allemands pour que beaucoup de familles allemandes qui s'inquiètent à ce sujet aient des renseignements qui les rassurent.

LE PRESIDENT. - Le Tribunal pense que ce n'est pas là une question qui l'intéresse.

DR LETERNEER. - Je n'ai pas d'autres questions à poser.

DR FRITZ. - Témoin, connaissez-vous l'accusé Fritsche ?

R. - Oui.

Q. - Savez-vous qu'au cours de l'été et de l'automne il faisait partie de votre armée ?

R. - Oui.

Q. - Témoin, au cours de ce procès on a parlé de l'ordre de l'OKW que vous avez critiqué vivement et d'après lequel tous les commissaires de l'armée rouge devaient être exécutés. Connaissez-vous cet ordre ?

R. - Oui, j'en ai eu connaissance.

Q. - Vous souvenez-vous si l'accusé Fritsche, après son affectation à l'Est a eu connaissance de cet ordre et qu'il vous a proposé ainsi qu'à l'un de vos offi-

H0494-0031

ciers d'annuler cet ordre pour votre armée ?

R. - Je ne peux pas me souvenir de ce fait. Il est tout à fait possible que Fritsche ait parlé de cela au moment où j'ai pris le commandement le 20 janvier 1942, cet ordre n'a pas été exécuté dans mon ressort Autant que je sache cet ordre qui pratiquement n'a pas été exécuté a également été annulé.

Q. - Une autre question : vous vous souvenez peut-être que Fritsche vous a proposé, à vous ou à votre officier d'ordonnance, de distribuer des tracts au dessus du front russe?

R. - Personnellement, je ne puis m'en souvenir mais c'est tout à fait possible que cet entretien ait eu lieu avec le 1-C qui était le service compétent.

Q. - Une dernière question : pour autant que vous connaissez la personnalité de Fritsche, croyez vous possible et probable qu'il ait fait cette proposition ?

R. - Oui, je crois que c'est parfaitement possible.

DR SERVATIUS. -

Q. - Dans vos fonctions, vous avez toujours soutenu Hitler quoique vous connaissiez la vérité. Dans quelle mesure des chefs politiques étaient-ils au courant de tous ces faits ?

R. - Je ne puis répondre à cette question car je l'ignore.

Q. - Qui comprenez-vous parmi les chefs politiques ?

H0494 - 0032

R. - Puis-je vous répondre par une autre question : quêentendez-vous par " chefs politiques " ? et que voulez-vous que je comprenne ?

Q. - Il me semble que vous ne connaissez pas l'organisation du parti , il s'agit d'une organisation de chefs politiques qui est accusée ici et qui doit être déclarée criminelle. Elle comprend les Reichsleiter jusqu'au Blockleiter qui peuvent être punis pour avoir participé à un complot. Cette organisation de chefs politiques se compose du point de vue numérique de la façon suivante : 93 % de chefs de groupes locaux et en dessous..

LE PRESIDENT. - Je ne pense pas que le témoin soit au courant de quoi que ce soit à ce sujet. Il ne s'occupe pas des accusations concernant les chefs politiques. Je ne crois pas que ce soit là une question justifiée .

DR SERVATIUS. - Monsieur le Président, je voulais lui demander dans quelle mesure les chefs politiques avaient connaissance de ces faits et si lui, dans son domaine, avait contribué à faire soutenir Hitler par les chefs politiques.

LE PRESIDENT. - Il vous a déjà dit qu'il ne savait pas ce que les chefs politiques pouvaient connaître de la situation.

DR SERVATIUS. - Alors, j'ai une autre question : Q. - Je représente aussi ici l'accusé Sauckel qui est responsable du STO. Savez-vous si des prisonniers allemands ont été employés dans les usines d'armement russes ?

H0494 - 0033

R. - Je n'ai pas de renseignements exacts ou personnels. Les prisonniers que j'ai vus dans les camps travaillaient pour les besoins immédiats de ce camp ou à proximité à des travaux forestiers. Par les journaux, j'ai également appris que des unités volontaires de travailleurs étaient employées dans l'industrie et étaient fiers de leur rendement, mais j'ignore dans quelle branche de l'industrie.

DR SERVATIUS. - Je vous remercie, je n'ai pas d'autres questionsà poser.au témoin.

DR KUBUSCHOK. -

Q. - A la suite d'une déclaration d'hier, on vous a déjà demandé aujourd'hui dans quelle mesure certains membres dugouvernement étaient au courant des décisions importantes. D'après vos réponses, on a conclu que le gouvernement du Reich ne constituait pas , pour vous, une masse homogène. Dans ce procès on parle toujours des difficultés découlant d'une situation normale et on a l'impression que les décisions les plus importantes militaires ou politiques devaient être prises au sein des autorités militaires ou au sein des autorités politiques; témoin, ceci était-il vrai pour le gouvernement d'Adolf Hitler ? Adolf Hitler dans sa personnalité et ses méthodes a-t-il été - pour parler poliment - un homme " spécial " ? A-t-il employé un autre système,? A-t-il pris lui-même les décisions ou plutôt en collaboration étroite avec très peu de collaborateurs ? et pouvons-nous penser que des personnalités dirigeantes , personnalités politiques ou militaires ignoraient complètement ce qui devait s'en suivre ?

H0494 - 0034

JN I4

R. - Je dois dire à ce sujet que mes fonctions à l'état major général de l'armée ne m'a pas donné l'occasion de savoir ce qui se passait au sein du Cabinet ou au sein du régime. Dans le Cabinet, j'imagine qu'il se trouvait un groupe, qui indépendamment des méthodes employées par le chef de l'état était responsable vis à vis du peuple pour ce qui se passait, même si le chef de l'état Hitler appliquait ses méthodes égoïstes et brutales en faisant tout par lui-même ; ce gouvernement devait l'empêcher de le faire et peser sur les décisions prises pour le bien du pays. Et cela, au plus tard, au moment où le monde entier savait que ce gouvernement était un gouvernement de criminels.

H0494 - 0035

Q. - Vous non plus, témoin, vous n'avez pas fait d'objections à ce qui s'est passé, et probablement, vous aviez des raisons très importantes pour ne pas le faire. Je crois qu'il vaut mieux pour vous que vous ne porties pas un jugement sur les personnalités en question, mais que vous répondiez à ce que je vous demande réellement. Mais question a pour but de savoir si d'après vos connaissances non seulement militaires mais d'après vos connaissances en tant que chef important, vous pouvez dire si, justement ou injustement, les méthodes militaires ou politiques étaient ainsi ou non, si les décisions furent prises après consultation de grandes unités politiques ou militaires, ou si elles furent prises dans un cercle bien plus réduit, et quelquefois uniquement par Hitler.

R. - J'ai déjà dit que je ne savais pas comment les décisions du Gouvernement du Reich ont été prises, et je n'ai donné que mes opinions de principe à ce sujet. Je crois que j'avais ainsi répondu à la question. Je ne peux pas imaginer qu'un homme seul ait pu tout faire , ait pu faire cela tout seul. Il était obligé d'avoir à côté de lui des collaborateurs, et des collaborateurs très intimes, autrement, il n'aurait pas été possible d'obtenir l'exécution des travaux.

Q. - Donc, vous parlez des collaborateurs les plus intimes. Croyez-vous qu'un Ministre technique, un Ministre du travail ou autre ait été consulté au sujet des plans d'agression par Hitler ?

M. LE PRESIDENT - Monsieur l'avocat, le

H0494 - 0036

témoin a déjà dit qu'il ne sait pas comment les décisions du Gouvernement du Reich étaient prises, et ce qu'il peut penser sur ce point n'est vraiment pas pertinent. Il n'est pas au courant de la question.

Q. - Avez-vous l'impression, témoin, que les plans d'attaque de Hitler furent projetés bien des années à l'avance, ou croyez-vous que ces plans découlaient uniquement de la situation, et qu'Hitler les a décidés de façon intuitive ?

R. - Cela, je l'ignore complètement . Mes observations débutent le 3 Septembre 1940, et ce que j'ai observé pendant cette période, jusqu'en Janvier 1942, je l'ai dit hier. Je ne peux rien dire sur la période antérieure.

Dr HORN - Avocat Horn, pour l'accusé Ribbentrop Témoin, vous avez dit tout à l'heure que vous étiez membre d'une Fédération qui avait pour but d'éviter le désastre de l'Allemagne. Je vous demande quelles possibilités aviez-vous, vous et vos camarades, pour éviter ces désastres ?

R. - Nous avions la possibilité de nous faire entendre du peuple allemand, et après les évènements non seulement militaires, mais les évènements du 20 Juillet, nous pensions qu'il était de notre devoir de dire au peuple allemand ce que nous pensions, et quelles étaient nos expériences et nos convictions. Cette initiative provenait surtout des rangs de ceux que j'ai conduits à Stalingrad. Par les ordres de ce Gouvernement plus de 100.000 soldats sont morts, et là nous avons connu toutes les terreurs de cette guerre.

H0494 - 0037

Q. - Aviez-vous d'autres possibilités de propagande ?

R. - En dehors de la radio et des journaux édités par nous, nous n'avions pas d'autres possibilités d'atteindre le peuple allemand.

M. LE PRESIDENT - Qu'est-ce que ceci a à voir avec le Tribunal ?

Dr. HORN - Je voulais uniquement tirer des conclusions au sujet de la crédibilité qu'il fallait accorder à ce témoin.

M. LE PRESIDENT - Je ne vois pas que ceci ait à voir quoi que ce soit avec la bonne foi du témoin.

Dr. HORN - Il est bien possible que nous ayons des connaissances d'autres possibilités qui auraient existé, et dont le témoin n'a pas voulu parler.

J'ai encore une question à poser au témoin, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT - Le Tribunal est d'avis que ce que le témoin pense, ou a dit, ou a fait lorsqu'il était prisonniers aux mains des Russes n'a rien à voir avec sa bonne foi, et que dans la mesure où nous nous intéressons aux questions que vous venez de poser, nous refusons que ces questions soient réitérées.

Dr. HORN - Je voudrais être autorisé à poser encore une question.

M. LE PRESIDENT - Certainement.

H0494 - 0038

Dr. HORN - Avez-vous, pendant votre captivité, exploité vos connaissances militaires et les avez-vous mises à la disposition d'une autorité quelconque ?

R. - Dans aucune position, et en aucun cas.

Dr. HORN - Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT - Si je comprends bien, cela termine l'interrogatoire contradictoire. Est-ce que le Ministère Public soviétique désire poser encore quelques questions au témoin ?

Général RUDENKO - Non, Monsieur le Président, toutes les questions sont claires.

M. BIDDLE - Lorsque vous êtes devenu Général de l'Armée, le 3 Septembre 1940, vous avez trouvé un plan inachevé, pour l'attaque contre l'Union Soviétique. Savez-vous depuis combien de temps ce plan était en cours de préparation, avant que vous l'ayez vu ?

R. - Je ne peux pas indiquer avec précision combien de temps ces préparatifs ont duré, mais je crois et j'estime que cela aurait pu durer deux à trois semaines.

M. BIDDLE - Savez-vous qui avait donné l'ordre de préparer ce plan ?

R. - Je suppose que c'était la même autorité, je veux dire l'OKW, en passant par l'OKH, et le Chef d'Etat-Major général Marcks a donné ces ordres.

H0494 - 0039

M. BIDDLE - Aux conférences sur le plan Barbarossa, combien de membres de l'Etat-Major allemand et du Haut-Commandement allemand étaient-ils présents, d'habitude ?

R. - Il y avait les représentants compétents des services "Wendel" (?) le Quartier-Maître Général pour le ravitaillement, et le chef des transports, qui en général participaient à ces conférences.

M. BIDDLE - Et combien de membres de l'Etat-Major allemand et du Haut-Commandement des Forces armées allemandes étaient au courant des ordres et directives, lorsque ces ordres et directives étaient signés ?

R. - Au cours du mois de Décembre, lorsque les ordres de rassemblement étaient donnés, il y avait tous les officiers d'Etat-Major, et tous étaient au courant. Combien d'entre eux le savaient auparavant, cela, je ne peux plus l'indiquer maintenant.

M. BIDDLE - C'est tout.

Général NIKITCHENKO - Témoin, pouvez-vous répondre à la question suivante : l'Etat-Major s'occupait-il de l'examen des questions techniques seul, ou était-il un appareil qui examinait les problèmes techniques, sous les ordres du Haut-Commandement ou était-il un organisme qui préparait lui-même, examinait les questions et donnait au Haut-Commandement ses impressions et ses idées ?

R. - A mon avis, c'était un organisme d'exécution technique. Les instructions données devaient

H0494 - 0040

être exécutées.

Général NIKITCHENKO - D'après-vous, l'Etat-Major était un appareil technique ?

R. - Oui, cela était ainsi, en pratique. l'Etat-Major était un organisme qui conseillait l'OKH et était en même temps un organisme d'exécution.

Q; - Dans quelle mesure l'Etat-Major donnait-il les indications qu'il recevait du Haut-Commandement, et dans quelle mesure était-ce consciencieux ?

R. - Je n'ai pas très bien compris la première partie de cette question. Je prie de répéter.

Q. - Avec quelle conscience l'Etat-Major remplissait-il les instructions qu'il recevait du Haut-Commandement.

R. - Il exécutait complètement ces instructions.

Q. - Complètement ?

R. - Oui.

Q. - Existait-il des contradictions entre l'Etat-Major et le Haut-Commandement ?

R. - Certaines divergences de vue existaient, sans que je puisse maintenant les préciser. Dans tous les cas, je sais par mon chef direct qu'il y avait très souvent des divergences de vue avec l'OKW.

Q. - Est-ce que les officiers qui n'étaient pas d'accord avec la politique du Haut-Commandement res-

H0494-0041

taient-à l'Etat-Major ?

R. - Les questions politiques ne furent pas discutées. Les questions politiques en général ne furent jamais ~~dx~~ traitées à l'Etat-Major Général de l'Armée.

Général NIKITCHENKO - Je ne parle pas dans un sens étroit de questions politiques, je parle de la politique de la préparation des guerres, de la politique de préparation des usurpations. C'est ce à quoi je pensais. Dites-moi, que pensait-on faire de la partie de l'URSS qui était occupée par les Allemands ?

R. - Je n'ai jamais eu connaissance de ce qu'on avait projeté en détail, mais mes connaissances se limitent aux projets du "Dossier Vert" pour l'exploitation du pays .

Q. - Qu'est-ce que cela veut dire ? De quelle exploitation parlez-vous ?

R. - L'exploitation économique du pays pour se servir des ses ressources, afin de terminer la guerre à l'Ouest, et afin de stabiliser l'autorité en Europe.

Q. - Le caractère de cette exploitation était différent de l'exploitation qui était faite à l'intérieur de l'Allemagne ?

R. - Je n'ai pas d'impression personnelle à ce sujet, car je n'ai conduit l'Armée en Russie que pendant neuf mois, et j'ai été fait prisonnier en 1943.

Q. - Dites-moi, que savez-vous sur les ins-

H0494 - 0042

tructions venant des organismes gouvernementaux d'Allemagne, et du Haut-Commandement, au sujet de l'armée, instructions envoyées à la population civile soviétique ?

R. - Je me souviens que nous avons reçu des instructions, mais je ne me rappelle plus très bien de la date, instructions dans lesquelles on donnait des directives générales pour la façon de conduire la guerre à l'Est. Je crois que ces instructions étaient contenues également dans le "Dossier Vert", mais il peut y avoir d'autres choses. Ces instructions disaient que, vis-à-vis de la population il ne fallait pas avoir de scrupules.

Q. - Qu'est-ce que cela veut dire, ne prêter aucune attention ? Peut-être la traduction n'est-elle pas exacte.

R. - Cela voulait qu'uniquement les nécessités militaires devaient primer toutes les mesures à prendre.

M. LE PRESIDENT - Est-ce qu'il y avait des divisions exclusivements formées de troupes SS sous votre commandement ?

R. - Sous mon commandement, je n'ai jamais eu de SS, au moment où je conduisais l'armée. A Stalingrad, j'avais vingt divisions d'infanterie et motorisées, allemandes, mais pas d'unités SS.

M. LE PRESIDENT - Et si je comprends bien, les SA ne constituaient pas des unités armées ?

R. - Je n'ai pas parlé d'unités SA, mais

H0494 - 0043

d'unités SS.

M. LE PRESIDENT - Est-ce que vous aviez des sections de la Gestapo rattachées à votre armée ?

R. - Non, je n'en avais pas non plus.

M. LE PRESIDENT - Alors, le témoin peut se retirer. Général Rudenko, je vous ai bien demandé, n'est-ce pas, si vous aviez encore des questions à poser au témoin, et vous avez, je crois, répondu non ? Le témoin peut donc se retirer.

Veuillez continuer, général.

Général ZORYA - Hier, je me suis arrêté à la question des rapports mutuels des conspirateurs nazis au sujet de l'agression contre la Roumanie. Il me semble que le moment favorable est arrivé pour lire les dépositions de Johan Antonesco, que nous avons à notre disposition. L'interrogatoire d'Antonesco est en accord avec les lois de l'Union Soviétique, et ce compte-rendu présente une importance particulière pour éclaircir les rapports mutuels de l'Allemagne avec la Roumanie. Je le présente sous le n° URSS 153. Je trouve indispensable de lire la plus grande partie de ces dépositions; en commençant par le 2ème alinéa de la page 7;dans le Livre de documents, cela correspond à la page 63 à 66. Je cite :

"Pendant tout le temps que j'étais au pouvoir en Roumanie - dépose Johan Antonesco - je poursuivis la politique de consolidation des liens avec l'Allemagne, et m'appliquais, avec son aide, à la réinstruction et au réarmement del'armée roumaine. A cet effet, j'ai rencontré plusieurs fois Hitler.

H0494-0044

I2/2/46

D. 10

I2 A I3 H.

"La première rencontre avec Hitler a eu lieu en Novembre 1940, peu de temps après mon accès au poste de Chef de l'Etat Roumain. Cette rencontre eut lieu sur mon initiative, à Berlin, dans la résidence officielle d'Hitler, en présence du Ministre des Affaires Etrangères von Ribbentrop, et de l'interprète personnel d'Hitler, Schmidt.

"La conversation avec Hitler dura plus de quatre heures. Je certifiais à Hitler que la Roumanie restait fidèle à l'accord entérieurement conclu sur l'adhésion de la Roumanie au pacte tripartite. En réponse à ces assurances de fidélité et d'alliance avec l'Allemagne, Hitler a déclaré que les soldats allemands garantiraient les frontières de la Roumanie. En même temps, Hitler m'a dit que l'arbitrage de Vienne n'a pas encore eu son plein effet. Ainsi, il m'a fait comprendre que la Roumanie pouvait compter sur la révision de la décision prise à ce moment à Vienne, sur la Transylvanie.

"Je me suis mis d'accord avec Hitler pour que la mission militaire en Roumanie continue à travailler à la réorganisation de l'Armée roumaine d'après le modèle allemand.

"En outre, j'ai conclu un accord économique suivant lequel les Allemands ont livré ultérieurement en Roumanie des avions Messersmith 109, des tanks, des tracteurs, des canons anti-aériens et anti-chars, des armes automatiques, et d'autres armements, recevant en contre-partie de la Roumanie du blé, et de l'essence pour les besoins de l'Armée allemande.

"A la question posée : peut-on considérer mon entretien avec Hitler comme le commencement de mon

H0494 - 0045

entente avec les Allemands pour la préparation de la guerre contre l'Union Soviétique ? - je réponds affirmativement.

"En élaborant les plans d'agression contre l'Union Soviétique, Hitler tenait certainement compte de cette circonstance. En Janvier 1941, j'ai été invité par l'intermédiaire de l'Ambassadeur allemand en Roumanie, Fabricius, à me rendre en Allemagne, où à Berchtesgaden j'ai rencontré pour la deuxième fois Hitler. Etaient présents Ribbentrop, Fabricius, Keulinger, qui venait d'être nommé ambassadeur allemand à Bucarest. En outre, étaient présents les représentants des Forces armées allemandes ; le Feldmaréchal Keitel, et le Colonel-Général Jodl.

"Au début de la conversation, quand il m'a présenté Keulinger, Hitler a souligné que ce dernier était un ami intime. Là-dessus, Hitler en examinant la situation militaire dans les Balkans, a déclaré qu'en rapport avec l'échec militaire des Italiens en Grèce, Mussolini lui avait demandé aide, et qu'une telle aide, lui, Hitler, avait l'intention de lui donner. En conséquence, Hitler, afin de porter rapidement secours aux Italiens, m'a prié de laisser les troupes allemandes concentrées sur le territoire de la Hongrie, et de traverser la Roumanie.

"Prévoyant que le passage des troupes allemandes à travers la Roumanie vers les Balkans serait un acte Hostile envers l'Union Soviétique, j'ai demandé à Hitler quelle serait, selon lui, la réaction du Gouvernement Soviétique.

"Hitler me rappela que lors de notre première

H0494 - 0046

rencontre, en Novembre 1940, il avait déjà donné à la Roumanie des garanties à cet effet, et a pris l'engagement de défendre la Roumanie par la force des armes. J'exprimais la crainte que le passage des troupes allemandes à travers la Roumanie puisse servir de prétexte à une activité militaire de la part de l'Union Soviétique. Dans ce cas, la Roumanie se trouverait dans une position difficile, car la mobilisation de l'armée roumaine n'était pas achevée.

"Alors, Hitler a déclaré qu'il donnerait l'ordre de laisser en Roumanie une partie des troupes allemandes destinée à participer auxopérations contre la Grèce. Hitler a souligné également que les informations qui détenait prouvent que l'Union Soviétique n'a pas l'intention de mener une guerre contre l'Allemagne ni contre la Roumanie.

"Satisfait de cette déclaration de Hitler, j'ai consenti à laisser passer les troupes allemandes à travers le territoire roumain.

"Le Général-Colonel Jodl qui était présent à cette conférence m'a défini la situation stratégique de l'armée allemande, en soulignant la nécessité de porter un coup à la Grèce du côté de la Bulgarie.

"Ma troisième rencontre avec Hitler a eu lieu en Mai 1941, à Munich. Au cours de cette rencontre, à laquelle assistaient également Ribbentrop et l'interprète personnel de Hitler Schmidt, nous nous sommes définitivement mis d'accord sur la question de l'attaque de l'Union Soviétique.

"Hitler m'a fait part de sa décision d'attaquer militairement l'Union Soviétique, "Après avoir préparé cette agression, disait Hitler, nous devons

H0494 - 0047

l'exécuter subitement, et sur toute l'étendue des frontières de l'Union Soviétique, de la Mer Noire à la Baltique."

"La soudaineté de l'agression militaire, poursuivait Hitler, donnera à l'Allemagne et à la Roumanie la possibilité de liquider rapidement l'un de nos plus dangereux adversaires."

"Cependant, sur ces plans militaires, Hitler m'a proposé de réserver le territoire de la Roumanie pour la concentration des troupes allemandes, et de contribuer directement à l'accomplissement de l'agression militaire contre l'Union Soviétique. Hitler a souligné que la Roumanie ne devait pas rester en dehors de cette guerre, puisque, afin d'annexer à nouveau la Bessarabie et la Bukovine du Nord, on n'avait pas d'autre choix que de faire la guerre aux côtés de l'Allemagne. Il a indiqué en outre qu'en contrepartie de notre aide militaire, la Roumanie pourrait occuper et administrer d'autres territoires soviétiques, jusqu'au Dniepr.

"Comme la proposition concernant le déclenchement de la guerre contre l'URSS correspondait à mes intentions agressives j'ai consenti à prendre part à l'agression contre l'Union Soviétique en m'engageant à préparer le nombre nécessaire de troupes roumaines, et à intensifier en même temps les envois de pétrole et de produits agricoles pour les besoins de l'armée allemande.

"Avant de prendre la décision d'attaquer la Russie, j'ai demandé à Hitler s'il existait un engagement avec la Hongrie, concernant sa partici-

H0494 - 0048

pation à la guerre, Hitler a répondu que les Hongrois avaient déjà donné leur accord à une alliance avec l'Allemagne contre l'URSS. Quand a eu lieu cette alliance, Hitler ne me l'a pas dit.

"De retour de Munich à Budapest, j'ai commencé une préparation active en vue de cette guerre."

Antonesco termine ses déclarations de cette façon :(je vous prie de prendre à la page 67 du Livre de documents)

"Après l'invasion du territoire soviétique, les troupes roumaines qui se trouvaient sous mon commandement ont prêté aux Allemands une aide considérable. En conséquence, Hitler m'a envoyé une lettre exprimant sa gratitude à l'armée roumaine et à moi-même."

"Ces dépositions sont écrites par moi personnellement."

"Signé : Maréchal Antonesco.

La date exacte des préparatifs de guerre de la Roumanie contre l'Union Soviétique est établie également par les dépositions de l'ex Vice-Ministre du Gouvernement roumain, Michel Antonesco, dépositions qui ont été faites suivant les lois de l'Union Soviétique, et qui sont maintenant présentées au Tribunal sous le n° URSS 152. Je ne peux pas citer en détail le contenu de ces déclarations, car sur beaucoup de points, elles répètent les dépositions de Johan Antonesco. Je vais me référer simplement à quelques articles de ces déclarations. A la page 1 des déclarations traduites en russe, j'attire votre attention sur les paragraphes 1, 2 et 5. Dans le Livre de documents, c'est à la page 68.

Au mois de Novembre 1940, le Maréchal Antonesco

H0494 - 0049

accompagné du Ministre des Affaires Etrangères, le Prince Struza, partait pour l'Allemagne, où il eut une rencontre avec Hitler. Pendant les pourparlers avec Hitler, le Maréchal Antonesco signa l'accord sur la participation de la Roumanie au pacte tripartite, et reçut la promesse d'Hitler de revoir par la suite les décisions de l'arbitrage de Vienne à l'avantage de la Roumanie.

"Ce premier voyage du Maréchal Antonesco fut le premier échelon d'une politique qui conduisit à la co-agression contre l'Union Soviétique par l'Allemagne et la Roumanie."

Les déclarations du témoin Paulus, et les déclarations de Johan Antonesco qui viennent d'être présentées donnent des raisons à l'accusation soviétique d'affirmer que :

1°) la décision d'envoyer en Roumanie une mission militaire de l'Etat-Major allemand pour organiser l'armée roumaine pour une agression contre l'URSS a été prise dès le 1er Septembre 1940, c'est-à-dire au moins neuf mois avant l'agression contre l'URSS.

2°) au mois de Novembre de cette même année, les plans de la Roumanie étaient pleinement dressés.

M. LE PRESIDENT - Peut-être est-il maintenant une heure convenable pour suspendre la séance.

-La séance est suspendue jusqu'à 14 heures.

703
7
4

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Président : LORD JUSTICE LAWRENCE

Général ZORYA La dernière fois, j'avais l'intention de lire au Tribunal la déposition de l'ex-général de l'armée allemande Buschenhagen mais je remats à plus tard la lecture de cette déposition puisque le ministère public soviétique a la possibilité de présenter Buschenhagen à l'audience et je demande en plus l'autorisation au Tribunal de lui présenter ce témoin.

LE PRESIDENT Voulez-vous l'appeler maintenant ?

GENERAL ZORYA Je crois qu'il serait mieux de le présenter plus tard

LE PRESIDENT Certainement

(Entrée du témoin)

LE PRESIDENT Quel est votre nom ?

Réponse BUSCHENHAGEN

LE PRESIDENT Voulez-vous répéter le serment après moi : Je jure devant Dieu tout puissant et omniscient

Le témoin **Je jure devant Dieu** Tout puissant et omniscient

LE PRESIDENT En mon âme et conscience, de dire toute la vérité, rien que la vérité

Le témoin **en mon âme et conscience** De dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité de ne rien retenir et de ne rien ajouter

GENERAL ZORYA M. le témoin, veuillez dire au Tribunal où vous êtes né ?

Général BUSCHENHAGEN Je suis né le 12 décembre 1895 à **Strasbourg**

H0494 – 0050

H0494 - 0051

~~sur-l'Elbe~~ **en Alsace**

GENERAL ZORYA

Pourriez-vous préciser votre dernier poste militaire ?

Général BUSCHENHAGEN

J'ai été général d'infanterie de l'armée allemande ; j'avais le poste de général commandant du 52 ième corps d'armées

Q -

Pouvez-vous me dire si le 26 décembre 1945, vous avez fait une déclaration concernant le procès ?

R -

Oui

Q -

Confirmez-vous cette déposition ?

R -

Oui

Q -

Dites-moi je vous prie ce que vous savez sur la préparation de l'agression allemande contre l'Union soviétique ?

R -

A la fin décembre 1940, en tant que chef d'état-major des troupes allemandes en Norvège, j'ai été appelé au commandement de l'armée allemande par le chef de l'état-major général Halder pour une conversation avec le chef de l'état-major du groupe d'armées auquel mon armée appartenait. Au cours de cette conversation, on nous a dit que le I8 décembre, il y avait eu un ordre du commandant en chef de l'armée.

Il y eut des conférences tenues pour nous donner des bases sur les opérations contre l'URSS : les instructions disaient que des groupes de mon armée devaient prendre part à cette opération offensive, il était donc intéressant pour moi d'écouter ces conférences que le chef d'état-major de l'armée, général-lieutenant Heinrichs tenait ; il parla à ce moment-là des opérations de guerre pour la guerre contre les Soviets. Il fit un récit des méthodes de combat de l'ar-

H0494 - 0052

mée rouge contre les troupes finlandaises

Le général Heinrichs eut alors des conversations avec le colonel général Halder mais je n'y ai pas pris part mais je puis supposer qu'ils se sont occupés de faire coopérer des troupes allemandes dans le conflit qui les opposait aux Soviets et depuis l'automne 1940, il y eut une collaboration germano-finlandaise. L'éviation allemande s'était entendue avec avec l'état-major finlandais pour organiser un transit afin de transférer du matériel du nord de la Norvège par les ports finlandais ; cette possibilité de transit a été examinée au cours des conversations entre l'état-major allemand et finlandais et ces conversations se sont étendues jusqu'au projet du transit libre de l'armée allemande à travers la Norvège par lesports finlandais

Pour rendre possibles ces transports, les services militaires allemands de la capitale de la Finlande amena des unités de transport sur la mer Blanche : on a fait des ihstallations sur la voie de chemin du fer **de Rovaniemi** jusqu'à la côte sud de la Finlande. En décembre ou janvier 1941, jai eu alors avec l'O.K.W. des conversations sur les détailsde la participation des troupesde Norvège avec les troupes finlandaises pour l'attaque contre l'URSS

Général ZORYA

Dites-moi, témoin, ne vous est-il pas arrivé **d'avoir des entretiens avec le chef de l'état-major finlandais au sujet des opérations contre l'Union soviétique ?**

R -

Je n'ai pas compris la dernière question

Q -

Ne vous est-il pas arrivé d'avoir des entretiens avec l'état-major général finalndais au sujet des opérations contre l'Union soviétique ?

R -

Oui, parfaitement

Q -

Dites-nous, s'il vous plait, qui vous a donné pleins pouvoirs pour assister à ces entretiens et comment

H0494 - 0053

avaient lieu ces entretiens ?

R -

Je tenais les pouvoirs de l'O.K.W. Mon armée et ma personne dépendaient directement de l'O.K.W. ; en février I941, après que la situation se fut éclaircie, je reçus l'ordre d'aller à Helsinki pour y prendre contact avec l'état-major finlandais afin de discuter des opérations dans le nord de la Finlande. J'atteignis Helsinki le I8 février I941 ,à Helsinki et les deux jours suivants, il y eut des conversations avec le chef de l'état-major général de la Finlande le général Heinrichs et son représentant le général Aire et le chef de la section d'opérations de l'état-major de Finlande, le colonel Tapela

Au cours de ces conversations, on examina la possibilité d'opérations partant de la Finlande centrale et de la Finlande septentrionale et en particulier du territoire de Kuusamo et de Revaniemi et dans le territoire de Petsamo ; ces conversations provoquèrent un accord complet des opinions puis, je partis avec le chef de la section d'opérations finlandaises, le colonel Tapela pour la Finlande du nord vers la région de Kiusamo et à l'est de Revaniemi près de Petsamo afin de rechercher un terrain présentant des possibilités de concentration et de logement de troupes et aussi pour nous renseigner sur les opérations dans cette région

Au cours de ces reconnaissances diverses, j'ai vu les commandants locaux finlandais et le voyage se termina le 28 ~~décembre~~ février à Tornea à la frontière finno-suédoise et nous eûmes une conversation ayant pour but de fixer les opérations pour la région de Kiusamo en direction d'Helsinki pour une opération de la région de l'est en direction de Revaniemi et on a reconnu qu'il y aurait de grosses difficultés pour une opération dans la région de de Mourmansk. C'est ainsi que se termina ma première conversation avec l'état-major finlandais.

H0494 - 0054

Le résultat que pouvaient avoir ces conversations fut préparé par le commandant en chef de Norvège, il y eut un projet d'opérations communes dans le territoire finlandais On eut donc un projet qui fut soumis à l'état-major, à l'OKW en lui donnant le nom de blaue fuchs "Renard bleu".

Le 24 mai, je rencontrai, lors de la 2 ième réunion , le chef d'état-major Heinrichs de Finlande qui m'avait invité à son quartier général et je partis en avion avec lui à Munich où j'eus avec lui et son chef de la section d'opérations le colonel Tapola une conversation afin de préparer des entretiens futurs

Le 25 il y eut à Salzbourg, à l'O.K.W. une conversation avec le maréchal Keitel et le général Jodl d'une part et le général Heinrichs et le colonel Tapola d'autre part ; au cours de cette conversation, on jeta des bases pour la coopération des troupes allemandes et finlandaises. Après cette conversation, je partis avec le général Heinrichs et je retournai à Berlin. Il y eut là d'autres conversations au Ministère des Munitions et de l'Armement au sujet de livraisons à l'armée finlandaise et avec l'état-major de l'aviation au sujet du renforcement de l'aviation finlandaise. Le général Heinrichs à la suite de ces conversations, eut une rencontre avec le colonel général Oberquartiermeister mais je n'y ai pas pris part personnellement

Pour la 3 ième fois, je rencontrai le 2 juin l'état-major général finlandais ; dans ma déclaration du 26 septembre, j'ai daté cette conversation du 20 avril ou commencement mai mais je crois qu'elle se place au mois de juin, le 2, Dans ces nouvelles conversations avec le général Heinrichs et le colonel Tapola , nous avons discuté des détails de la coopération, à savoir : la répartition du travail dans le temps et des mesures pour assurer le secret de la mobilisation finlandaise : on a alors fixé la mobilisation finlandaise

H0494 - 0055

d'abord pour renforcer la garde des frontières et pour rappeler des réservistes en vue de manoeuvres. En outre, on a fixé la concentration et la formation des troupes finlandaises. Les troupes étaient articulées de telle façon que les troupes finlandaises sous les ordres du maréchal Mannerheim devaient agir dans le sud avec les troupes qui venaient de la Prusse orientale, au nord sur Léningrad, vers le lac Ladoga, vers l'est

Les autres forces finlandaises devaient être placées sous les ordres du colonel général von Falkenhorst au nord du fleuve Sulujokiet devaient opérer là ; pour l'armée du général von Falkenhorst il y avait trois directions d'attaque fixées : un groupe sud devait attaquer partant du territoire de Petsamo, Mourmansk et un groupe central partant de Kemijaervi à l'est par Salla , vers Kansalaksha Il y avait un groupe d'armées nord qui partait de la région de Petsamo montre Mourmansk

Au sujet de toutes ces question, l'accord a été complet et on a discuté aussi sur l'échange de renseignements pour les moyens de transport finlandais ; il y avait là des représentants de l'aviation au sujet de l'utilisation des aérodromes finlandais par l'aviation allemande

Après ces conversations, je retournai en Allemagne et il y eut ensuite d'autres entretiens pour donner une suite pratique à ces conversations et pour les réaliser en actes, de la part des Allemands. Je retournai ensuite le I2 ou I3 juin à Helsinki avec un général de liaison, le lieutenant général Erfurt en liaison avec l'armée finlandaise. Nous rencontrâmes à Helsinki le général Heinrichs et je lui remis un procès-verbal des conversations précédentes avec les accords qui avaient été conclus dans ces conversations

Je lui remis ensuite toutes les questions que j'avais arrêtées avec le général Erfurt qui était

H0494 - 0056

agent de liaison et je fus nommé chef d'état-major de l'armée allemande en Laponie

GENERAL ZORYA Je voudrais poser une dernière question ; ce n'est pas très difficile pour vous : pouvez-vous m'indiquer quel était le caractère des préparatifs faits par l'O.K.W. allemand et l'état-major finlandais et qui avaient pour but tout d'abord la prticipation de l'armée finlandaise aux opérations des troupes allemandes qui agissaient sur le territoire finlandais, coopération dansla guerre d'agression contre l'URSS.

R - Il n'y a aucun doute à ce sujet-là : l'état-major disait toujours que toutes ces mesures avaient un caractère défensif mais c'était du camouflage mais il n'y avait aucun doute qu'il s'agissait de préparer une attaque contre l'URSS ; d'ailleurs tous les accords que nous avions conclus le disaient ; le but des attaques et la préparation des attaques étaient fixés ; on ne comptait pas du tout sur la possibilité d'une attaque soviétique contre la Finlande, étant donné que les opérations offensives partant du territoire finlandais pour des raisons militaires ne pouvaient commencer que huit à dix jours après le commencement des hostilités.

Il y avait des mesures de sécurité qui avaient été prises pendant et après la concentration mais l'articulation des troupes et les positions de départ laissaient déjà deviner l'attaque prochaine. Cela prouvait abondamment le caractère offensif des opérations.

GENERAL ZORYA M. le Président, je n'ai plus d'autres questions à poser

Ministère public britannique Pas de question à poser

LE PRESIDENT (pose 3 fois la question suivante)

Le Ministère public français désire-t-il poser

H0494 - 0057

une question au témoin ?

LE PRESIDENT
Est-ce que le ministère public des Etats-Unis désire poser une question au témoin ?

LE MINISTERE PUBLIC AMERICAIN
Non , M. le Président

LE PRESIDENT
Est-ce que les avocats de la défense désirent interroger contradictoirement le témoin ?

Dr LATERNSER (Défenseur de l'état-major et de l'O.K.W.
Dans les débats judiciaires, il y a un groupe de personnes qui sont accusés et l'on peut déclarer criminel ce groupe ; à ce groupe appartiennent, pour me résumer, tous les chefs militaires de la Wehrmacht : avez-vous appris avant le début de l'attaque contre l'URSS qu'il y eût un ordre d'après lequel les commissaires russes qui étaient faits prisonniers devaient être tués ; avez-vous parlé avec d'autres chefs de cet ordre

Général BUSCHENHAGEN
Oui

Dr LATERNSER
Quelle était l'opinion du colonel von Falkenhorst et la vôtre ?

R -
C'était un ordre criminel

Q -
Puisque vous êtes de cet avis, je voudrais vous demander si on a exécuté cet ordre dans le domaine de votre armée

R -
Pratiquement, non, on ne l'a pas exécuté

Q - ?
Pour quelle raison ne l'a-t-on pas exécuté ? Est-ce parce que votre chef était d'avis qu'on ne pouvait exécuter un tel ordre ou bien l'exécution de cet ordre n'a pas été réalisé pratiquement parce qu'on le sait, les commissaires russes combattaient jusqu'au dernier moment et quand ils étaient faits prisonniers, leurs papiers étaient détruits les désignant comme commissaires. Est-ce là la raison pour

H0494 - 0058

laquelle l'ordre na pas été exécuté ?

R -

Une fois le général von Falkenhorst avait fait des remarques sur cet ordre ; deux généraux qui commandaient sous nos ordres étaient de cet avis et 2° - pour la raison que vous avez mentionnée : autant que je puisse m'en souvenir, il n'y a pas eu de commissaire russe qui soit tombé entre nos mains

Q -

M. le témoin, au sujet de cet ordre, connaissez-vous des officiers qui avaient la même opinion que votre chef?

R -

Non

Q -

Vous répondez non peut-être parce que vous n'avez pas parlé à d'autres officiers ?

R -

Je n'ai pu en parler parce que j'étais éloigné de toutes les autres armées en Norvège

Q -

N'êtes-vous pas d'avis que la majeure partie des chefs militaires étaient du même avis à propos de cet ordre ? Du même avis que votre chef ?

R -

Je ne peux pas le dire ; je n'étais pas dans leur tête !

Q -

Je n'ai pas d'autre question à poser

LE PRESIDENT

Est-ce que d'autres avocats désirent poser des questions au témoin ?

Général Zorya, voulez-vous encore poser d'autres questions ?

Général ZORYA

Je n'ai plus d'autre question à poser

LE PRESIDENT

Dans ces conditions, le témoin peut se retirer

Général ZORYA

Je me suis arrêté au cours de l'audience de ce matin sur les dépositions de l'ancien ministre Fantasy Fantassy

H0494 - 0059

dépositions que j'ai l'intention de présenter au Tribunal sous le n° RR 154 : Pantasy a préparé la Roumanie à la guerre contre l'Union soviétique et je demande au Tribunal de lire cette déposition en tant que preuve, elle se trouve à la page 71 du Livre de documents et je la lis à l'endroit où elle présente un certain intérêt pour le sujet qui nous intéresse :

"La préparation de la Roumanie à la guerre contre l'Union soviétique a commencé depuis novembre 1940 quand, conformément à l'accord sur l'xxxxxxxx adhésion de la Roumanie au Pacte tripartite signé par le maréchal Antonesco à Bucarest sont arrivées les missions militaires allemandes composées de groupes d'officiers-instructeurs. Le général-colonel Gansen était à la tête des groupes d'officiers-instructeurs pour l'armée de terre tandis que le général de division Speydel était le chef des groupes d'instructeurs pour l'armée de l'Air

Après l'arrivée des missions militaires allemandes en Roumanie, le chef de l'état-major de l'armée roumaine, le général Ionetziou a promulgué, suivant l'instruction du maréchal Antonesco un ordre à l'érmée au sujet de l'accès dans lesunités et formations des officiers-instructeurs en vue de la réorganisation et de l'entrainement des troupes roumaines conformément au règlement de l'armée allemande

A ce moment, tous les officiers de réserve de l'armée roumaine qui suivaient une instruction militaire sous la direction des Allemands furent rassemblés sur l'ordre du maréchal Antonesco en vue d'une période d'instruction spéciale de deux mois. Durant la période de ce réentraînement, l'état-major général de l'armée roumaine élabora, pour appeler sous les drapeaux douze classes mobilisables en cas de guerre, un projet de manière à ce qu'à la date du Ier juillet 1941 toutes ces classes soient entraînées conformément aux règlements de l'armée allemande. Les cadres des officiers supé-

H0494 - 0060

rieurs de l'armée roumaine étaient soumis à ce même entraînement selon l'arme. De cette manière, au moment où l'Allemagne et la Roumanie commencèrent la guerre contre l'Union soviétique, toute l'armée de terre et l'armée de l'air roumaines étaient sous la direction des Allemands réorganisées et réadaptées sur le modèle allemand."

Je passe deux paragraphes qui n'ont pas d'importance et je passe au 2 ième alinéa qui se trouve à la page 7a du Livre de documents.

LE PRESIDENT Général, étant donné les témoignages que vous nous avez déjà présentés, le Tribunal tend à penser que vous pourriez omettre les détails des préparatifs faits en Roumanie et poursuivre en prenant la partie où est traités du nombre de divisions allemandes qui furent employées sur la frontière roumaine

Général ZORYA C'est bien : c'est la page 74 du Livre de documents où se trouve l'ordre d'Antonesco indiquant que les armées furent envoyées en Bessarabie et prêtes à agir contre l'Union soviétique : il y avait la 4 ième division d'infanterie de montagne, la 7 ième, la 8 ième, la 20 ième division d'infanterie, la division d'infanterie de la garde, le corps de cavalerie et encore une autre division d'infanterie dont je ne me souviens plus du nom ; de plus à la frontière commune avec l'Union soviétique furent envoyées trois divisions prises sur les 21 divisions qui se dirigeaient à travers la Roumanie

Je passe encore quelques paragraphes : à la page 73 du Livre de documents se trouve soulignée au crayon rouge la suite de la déclaration de Pantasy :

"Sur l'ordre du maréchal Antonesco, en mai I 1941 des formations complémentaires furent également dirigées sur la frontière de l'URSS : une division frontalière, la 3 ième et la Ière division de chasseurs de montagne, la

H0494 - 0061

I3 ième division d'infanterie ainsi qu'une division blindée Avec ces divisions, les Allemands ont transféré sur la frontière de l'Union soviétique 7 divisions d'infanterie allemande. Il s'en suit qu'au début de l'agression armée de l'Allemagne et de la Roumanie contre l'Union soviétique étaient concentrées Iz divisions roumaines et IO divisions allemandes sur la frontière russo-roumaine, au total environ 600.000 hommes

Les documents qui viennent d'être présentés au Tribunal permettent d'affirmer que selon les indications de l'état-major des conspirateurs fascistes, la préparation de la Roumanie à l'agression contre l'Union soviétique avait commencé longtemps d'avoir été exprimée sur papier dans le plan "Barbarossa"

Après avoir attaqué l'Union soviétique, les valets d'Hitler attendaient de la gratitude de leur maître pour les services rendus : le 27 juillet I941, Hitler adressa une lettre à Antonesco pour lui exprimer sa gratitude ainsi qu'à ses troupes. Je présente au Tribunal cette lettre d'Hitler en tant que preuve sous le n° URSS 237 qui se trouve à la page I de la traduction russe de la lettre, 3 ième alinéa, page 74 du Livre de documents présenté au Tribunal :

: "Le bonheur que j'éprouve en vous félicitant à l'occasion de ce grand succès est pour moi personnellement aussi grand que ma satisfaction. Le retour de la Bessarabie sera la meilleure récompense pour vous et vos troupes."

Les promesses des meneurs fascistes ne se limitaient pas à la Bessarabie

Je sollicite maintenant la permission de revenir sur la conversation de l'accusé Ribbentrop avec Antonesco qui eut lieu le Iz février I942 ; cette conversation a été présentée par moi sous le n° URSS z33. Je regarde en ce moment la 3 ièmenpage du texte russe que l'on peut trouver à la page 6I du Livre de documents ; je cite l'extrait suivant :

H0494 - 0062

"Je rappellerai à M.Ribbentrop qu'au banquet donné par lui à Berlin, il avait levé sa coupe pour la Grande Roumanie, à quoi j'avais répondu que nous nous étions joints à l'Axe pour fonder la Grande Roumanie"

Mais "que devait représenter cette grande Roumanie pour laquelle l'accusé Ribbentrop levait sa coupe ? On s'en rend compte dansle document suivant que je présente au Tribunal sous le N° URSS242. Ce document est constitué par l'une des lettres adressées par Antonesco à Hitler ; cette lettre est datée du I7 août I94I et je prie le Tribunal d'accepter ce document en qualité de preuve et j'estime qu'il est indispensable d'en lire les paragraphes 2 et 4 qui correspondent à la page 2 de la traduction russe de ce document et dans le Livre de documents que possède le Tribunal, le texte correspondant se trouve à la page 78. Je cite :

"Article 2"- Antonesco écrit : "Conformément au désir exprimé par Votre Excellence, je suis prêt à assumer la responsabilité de la défense, du maintien de l'ordre et de la sécurité du territoire situé entre le Dniestr et le Dniepr, territoire qu'il convient seulement de limiter au nord

"Article 4 - en vue d'assurer l'ordre et la direction de l'exploitation économique des territoires occupés prenant en considération la prolongation possible de la guerre j'estime absolument indispensable de créer un commandement unique. C'est pourquoi je prie Votre Excellence de donner des instructions précises définissant mes droits et ma responsabilité dansl'administration et dans l'exploitation économiques du territoire situé entre le Dniestr et le Bug ainsi qu'en ce qui concerne le maintien de l'ordre et de la sécurité sur tout le territoire situé entre le Dniestr et le Dniepr

Je prie Votre Excellence de vouloir bien accepter de votre dévoué. Général Antonesco"

Deux jours après que cette lettre fut écrite Antonesco nomma un gouverneur pour les régions occupées de

H0494 - 0063

l'Union soviétique en les dénommant "Transistrie"

Je présente au Tribunal sous le n° URSS 295 la déposition de ce gouverneur Georges Alexiano fait prisonnier par l'armée rouge ; je vous prie d'accepter cette déposition en tant que preuve. Alexiano donnant des précisions sur sa ~~dénomination~~ déclare (page 2, alinéa 2 du texte russe de la déposition 4 page 79 du Livre de documents que vous avez à votre disposition) Je cite :

"Antonesco racontait qu'en liaison avec l'avance victorieuse de l'armée allemande, Hitler lui envoya une lettre personnelle dans laquelle il lui offrait d'annexer à la Roumanie les territoires soviétiques occupés par les Allemands s'étendant du Dniestr au Dniepr et d'y établir des autorités d'occupation"

A la page 80 du Livre de documents et au début de la 3 ième page du texte russe de la déposition d'Alexiano il dit que dans l'été 1940, il assista à la réunion du conseil des ministre roumain. Je cite :

"Le maréchal Antonesco parlantdes succès des armées allemandes et roumaine sur le front de l'est disait : Maintenant, il est clair que j'ai agi avec discernement quand, encore au mois de novembre 1940, j'arrivais à un accord avec Hitler sur une agression contre l'URSS."

H0494 - 0064

Cependant, la largesse du Fuhrer fasciste qui distribuait à droite et à gauche à ses vassaux, les territoires soviétiques, diminua dans le courant de la guerre au fur et à mesure des succès de l'Armée Rouge.

J'ai devant moi une note de Hitler adressée à Ion Antonesco, datée du 25 octobre 1943. Je vous prie d'accepter également cette lettre en preuve sous le n° U.R.S.S. 240. Quelque 2 ans et 3 mois se sont écoulés depuis le jour où Hitler félicitait son satrape roumain au sujet de la Bessarabie. Il n'y a pas si longtemps que les questions concernant l'organisation du commandement unique dans l'administration des territoires au-delà du Dniestr, tourmentaient Antonesco.

La situation a changé. Maintenant Hitler écrit : Je cite l'alinéa 2 de la première page, et le second paragraphe de la deuxième page du texte russe, qui se trouve à la page 82 et à la page 83 du document. Je cite :

"La requête suivante a trait à l'utilisation totale non limitée par des considérations juridiques ou économiques quelconques de la Transistrie, en tant que région de couverture pour le groupe d'armée méridional et pour le groupe d'armée "A". Page 83, je continue :

"Ensuite, je demande de mettre à la disposition des autorités allemandes tout le réseau ferroviaire en Transistrie."

Page 82, Hitler ajoute :"Toutes ces mesures ont en somme pour but de conserver la Transistrie à la Roumanie".

Alors Ion Antonesco qui a tant de fois servilement assuré Hitler de sa fidélité n'a pu y tenir. Le 15 novembre 1943, il écrivit une longue lettre en réponse à Hitler; sans retenue, Antonesco écrivait qu'il avait

../

H0494 - 0065

exécuté la volonté de son maître au détriment de son peuple."

Je présente cette lettre d'Antonesco à Hitler sous le nº URSS 239. La lettre porte la date du 14 novembre 1943, Bucarest. Je cite en commençant au paragraphe 2 de la lettre, à la fin de la page 5 du texte russe, page 88 du Livre de Documents:

"En ce qui concerne le régime dans la région du Dniestr, nous sommes d'accord avec Votre Excellence qu'il n'est pas opportun, actuellement, d'examiner comme un relevé de compte en banque, les questions au sujet de ce territoire en tant que zône de guerre, zône de ravitaillement, etc...

"Je voudrais, tout d'abord, expliquer les raisons de mon inquiétude. Je ne sais si l'on vous dit toujours la vérité, en ce qui concerne la part de la Roumanie dans la guerre depuis 1941, et jusqu'à l'heure actuelle.
- que cette guerre coûte à la Roùmanie 300 milliards de leys,
- que durant cette période, nous avons donné à l'Allemagne plus de 9 millions de tonnes de pétrole, en mettant en danger nos stocks nationaux ainsi que les gisements de pétrole eux-mêmes,
- que nous supportons de lourds frais pour la subvention des familles de plus de 250.000 soldats tués à la guerre."

Ici, je passe quatre alinéas n'ayant pas d'intérêt pour le sujet qui nous intéresse, et à la page 89 du Livre de Documents, je continue à lire :

"Evidemment, l'entrée des troupes en territoire du Dniestr représente, comme vous le dites, un bouclier aux portes de la Roumanie. Nous voulons seule-

.../

H0494 - 0066

ment que tout celà se passe en ordre, et soit utilisé avec le plus de bénéfice.

3°) - en ce qui concerne le transfert de l'exploitation des chemins de fer de la région du Dniestr aux Allemands, en vue d'augmenter les transports, je demande à Votre Excellence de revoir cette question. A notre avis, ce transfert n'est pas indispensable.

Les chemins de fer de la région du Dniestr ont bien fonctionné de 1940 jusqu'au moment actuel sous l'administration roumaine ; ils ont toujours satisfait aux exigences allemandes et leur direction a toujours reçu une appréciation élogieuse. "

Je vous demande de tourner une page du Livre de Documents et je lis une citation de la page 90 :

"Si l'importance du roulage sur les voies ferrées de la région du Dniestr ne s'est pas accrue selon le plan général prévu, ce n'est pas pour nous qui en portons la responsabilité. Là aussi, nous avons tenu nos engagements."

Deux alinéas plus loin, on trouve les paroles suivantes :

"Je suis certain que notre administration de voies ferrées pourrait prendre des mesures pour augmenter l'importance du roulage, et l'amélioration des transports ferroviaires.

"Pour autant que je me suis personnellement occupé de la question d'organisation, de l'administration, et de l'économie de cette région, il me serait très pénible que la Direction des Chemins de Fer soit transférée aux Allemands, car on pourrait dire à juste titre que c'est notre incapacité sous ce rapport qui a entraîné cette mesure."

../

H0494 - 0067

"Il advint une époque dans les relations des deux agresseurs où l'ancienne bonne entente fondée sur l'accaparement des terres et des richesses d'autrui céda sa place à des discordes au sujet de savoir qui devait répondre davantage des pertes subies à la suite de l'aventure criminelle dans laquelle s'étaient lancés les deux partenaires."

Le document suivant en témoignera. Il a été pris dans les archives personnelles d'Antonesco. Je l'ai présenté à l'honorable Cour sous le n° URSS 245. Je voudrais prendre quelques extraits de ce document, mais ce que j'ai l'intention de lire possède un sens très spécial pour l'agression fasciste. Ce document s'intitule :"Entrevue du Général Hansen avec le Maréchal Antonesco, le 7 juillet 1943". Comme vous vous en souvenez, Messieurs les juges, il fut envoyé comme chef de mission à l'Etat-Major en Roumanie. Je lis des extraits de ce document, extraits qui sont marqués au crayon rouge, à la page 93 du Livre de Documents.

LE PRESIDENT. - Ne serait-il pas possible pour vous de résumer les documents concernant la Roumanie, parce que vous avez déjà attiré notre attention sur quantité de documents relatifs à la participation du Général Antonesco dans cette affaire, et autres preuves du même genre.

Peut-être vous serait-il possible de passer à la question de la participation hongroise dans les documents URSS IV A 294. Ce que vous nous lisez en ce moment montre à proprement dit l'étendue de la participation roumaine, mais c'est après l'agression proprement dite. Il me semble qu'il vous serait peut-être possible de passer maintenant au document URSS 294.

.../

H0494-0068

GENERAL ZORYA. - Sic cela est utile au Tribunal, je peux le faire.

LE PRESIDENT. - Il me semble que cela économiserait du temps. Mais je ne voudrais pas limiter le moins du monde votre exposé.

GENERAL ZORYA. - Je définirai alors ce document d'une façon très brève. J'en citerai quelques phrases et ensuite je passerai au document suivant.

LE PRESIDENT. - Très bien.

GENERAL ZORYA. - Le sens de cet entretien entre le Général Hansel et le Maréchal Antonesco consiste en un marchandage qui a eu lieu entre Hansel et Antonesco. Le sens de ce marchandage consiste en ceci : Antonesco qui avait commencé à comprendre l'ennui qu'il y avait à avoir de mauvaises relations avec l'Allemagne insistait pour que toutes les relations qu'il aurait par la suite du point de vue matériel, toutes les questions dont il aurait à s'occuper plus tard, ne se traitent qu'avec une contre-partie, soit des avantages techniques, soit de l'argent.

Plus loin, le Général Hansen dit :

- mais nous n'avons pas d'argent.

Alors, le Maréchal Antonesco :

- Donnez-nous autre chose.

Enfin, ce document précise la ligne de conduite de l'Allemagne fasciste adoptée pour utiliser les ressources les plus variées mises à sa disposition.

Maintenant, je voudrais m'arrêter brièvement sur quelques méthodes utilisées par les Hitlériens dans leurs relations avec leurs vassaux. Je voudrais m'arrêter sur

../

H0494-0069

la conduite des conspirateurs fascistes quand ils occupèrent la Transylvanie. Opérant de Transylvanie, les conspirateurs hitlériens obligeaient leurs vassaux roùmains et hongrois. Je présente sous le n° URSS 294 la déposition de l'ancien colonel-général de l'armée hongroise Ruszkiciay-Ruediger.

Ruszkiciay-Ruediger occupait jusqu'en mai 1941 une haute fonction au Ministère de la Guerre hongrois, puis jusqu'au mois de septembre 1942 commandait un corps d'armée et enfin remplaça le Ministre de la Guerre hongrois.

Je voudrais maintenant lire la déposition de Ruszkiciay Ruediger ayant trait à la question transylvanienne.

Au début de la 4ème page du texte russe de sa déposition ce qui correspond à la page 103 du Livre de Documents, on trouve :

".. Le second arbitrage de Vienne eut des décisions peu profitables pour la Hongrie. La Roumanie conserva la région du gaz souterrain de Medvej-Kacharmach.

Dans les cercles politiques de la Hongrie, on considérait cela comme une preuve qu'Hitler voulait s'assurer l'adhésion de la Roùmanie à la guerre contre la Russie Soviétique. Le fait qu'Hitler plaçait en tant qu'alliée la Roumanie avant la Hongrie s'expliquait parce qu'en cas d'une guerre avec la Russie soviétique, la Roumanie s'étendant au Sud de la Mer Noire sera indubitablement nécessaire à l'Allemagne.

"Au cours d'un entretien qui eut lieu environ au mois de novembre 1940, le chefdu groupe d'opérations de l'Etat-Major hongrois, le Colonel Laszlo m'a dit ce qui suit à ce propos :

"Le Second arbitrage de Vienne soulève en Hongrie une très vive jalousie contre la Roumanie, et il ne dé-

.../

H0494 - 0070

pend que de nous pour bien mériter de Hitler."

Je me permets de rappeler qu'Antonesco dans sa déposition qui a été présentée à la Cour un peu auparavant, dit en relatant ces pourparlers avec Hitler qu'au mois de Novembre 1940,:"Hitler m'a dit ~~xx~~ que la Commission d'Arbitrage de Vienne n'a pas encore dit son dernier mot et m'a fait comprendre par cela même que la Roumanie peut compter sur une révision de la décision prise, en son temps, au sujet de la Transylvanie.

"Cependant quelques temps après, l'accusé Ribbentrop a exprimé un point de vue directement opposé lors de sa visite à Budapest."~~xx~~

Je vais maintenant soumettre à l'attention du Tribunal trois documents qui concernent le comportement de Hitler, Ribbentrop et Goering en l'occurence.

Je présente comme preuve le document nº URSS 235 qui est un compte-rendu d'un entretien entre Antonesco et Hitler ayant eu lieu le 3 avril 1942. Ce document se trouve à la page ~~XX~~-116 du Livre de Documents. De ce document je citerai quelques passages séparés.

Page 3 de la traduction russe, page 116 du Livre de Documents, Antonesco écrit :

"Je (Antonesco) lui (Hitler) ai rappelé que les dirigeants de l'Etat Hongrois n'ont pas hésité à ~~xx~~ déclarer publiquement dans la presse et au Parlement (après la visite de Ribbentrop à Budapest) que s'ils entreprennent une action, c'est-à-dire s'ils envoient leurs troupes, la Transylvanie leur restera. Des rumeurs de ce genre ont cours, et c'est très démoralisant pour les Roumains. Hitler a donné sa parole d'honneur que de pareilles promesses n'ont pas été faites et ne pouvaient l'être, que ce-

?../

H0494-0071

la ne correspond pas à la réalité."

Voilà comment Hitler jonglait avec les promesses faites à ses satellites.

LE PRESIDENT. - Nous suspendrons maintenant la séance pour dix minutes.

L'AUDIENCE EST SUSPENDUE POUR IO MINUTES.

GENERAL [illegible]ZORYA[illegible]. - Le document suivant que je vais présenter au Tribunal sous le nº URSS 183 concerne la question de la Transylvanie et l'accusé Ribbentrop. C'est un compte-rendu d'un entretien entre Antonesco et le chef de la section des Archives du Ministère des Affaires Etrangères allemand, Von Doernberg, qui a eu lieu le 10 février 1942 à la frontière.

Je demande que l'on accepte ce document comme preuve, comme provenant des archives personnelles du Maréchal Antonesco, pris par l'Armée Rouge au moment de l'attaque. Je ne juge pas utile de lire en entier ce document, et je vais me limiter à la citation de quelques extraits. Je vous demande de regarder à la page 116 du Livre de Documents où l'on trouve le compte-rendu de cet entretien d'Antonesco avec Von Doernberg, le 10 février 1942. Je cite :

"Von Doernberg a posé la question de l'ordre de "Charles I" que Von Ribbentrop demandait avec insistance par l'intermédiaire de divers organismes officiels allemands qui se trouvaient dans notre pays, ou par l'intermédiaire d'organismes officiels roumains se trouvant auprès du Gouvernement allemand."

Je passe à la page suivante, page 117 du Livre de Documents, et je cite :

"J'ai déclaré à M. Von Doernberg que je ne pour-

../

H0494 - 0072

rais donner cette récompense avant que M. Von Ribbentrop ne fasse une déclaration publique à la Roumanie, à la première occasion favorable. Il est question du problème de Transylvanie où serait ravivée la foi du peuple roumain dans la lutte qu'il mène pour la justice et ses droits dans l'Europe future. C'est pourquoi je ne puis lui donner cette récompense qu'à la condition que ce ne sera rendu public seulement après la déclaration qu'il aura faite.

"M. Von Doernberg m'a demandé du temps pour réfléchir. Le lendemain avant de sortir du wagon, il m'a prié de lui remettre cette récompense, en disant que Von Ribbentrop désire la recevoir, et que je ne devais pas parler à Ribbentrop de la conversation qu'i a eu lieu entre nous, car il s'engage à rendre cette récompense publique, alors seulement que les conditions posées par moi seraient remplies.

A cette condition, je lui ai remis l'ordre, sans cependant y joindre les certificats correspondants."

Ainsi, Ribbentrop fut d'accord pour se démettre de son intervention à Budapest une fois la décoration remise.

J'ai également à ma disposition le compte-rendu d'un entretien entre Antonesco et Goering. Je me permets d'attirer votre attention sur la page 117 du Livre de Documents. Malheureusement, ce document découvert en même temps que d'autres dans les archives personnelles d'Antonesco que j'ai mentionnés, ne porte pas de date. Je le présente sous la forme où nous l'avons trouvé, Je présente ce compte-rendu sous le N° URSS 238 et je me limiterai à n'en citer qu'un passage. Je cite :

.../

H0494 - 0073

FP/IO

I2/2/46

I5 à I6 H.

"Au cours de leur entretien à Karinhall, le Maréchal Goering était très réticent à l'égard de la situation de la question transylvanienne. Pendant le voyage en voiture, il dit au Maréchal, c'est-à-dire à Antonesco :

" - Finalement, pourquoi vous disputez-vous avec la Hongrie au sujet de la Transylvanie qui, en réalité, est plus allemande que roumaine ou hongroise ?

Nous pouvons peut-être convenir du fait que cette fois-ci Goering, d'une façon assez véridique, a exposé le point de vue des conspirateurs fascistes sur le problème de la Transylvanie.

Je voudrais maintenant, pour achever d'éclaircir les relations de l'Allemagne avec sa vassale roumaine, m'arrêter sur la question du pétrole. La Roumanie était l'un des fournisseurs les plus importants de l'Allemagne dans ce domaine. Avant et pendant la guerre, les fascistes ont , par tous les moyens, pompé le pétrole de Roumanie. Il en est question dans l'une des lettres envoyées à Antonesco.

Je vais maintenant présenter deux documents qui illustrent d'une façon suffisamment complète en quoi consistaient ces problèmes pour l'Allemagne, et l'importance qu'attribuaient à ce problème les fascistes eux-mêmes. Sous le nº URSS 244, je présente un télégramme urgent envoyé par l'accusé Keitel à l'adresse du Maréchal Antonesco, parvenu à ce dernier le 31 octobre 1942. Vous vous rappelerez que ce document a été pris aussi dans les archives personnelles d'Antonesco. Je vous demande d'accepter comme preuve ces télégrammes.

../

H0494 - 0074

FP/II

I2/2/46

I5 à I6 H.

Le télégramme urgent remis par la mission allemande se trouve à la page 119 du Livre de Documents. Il est adressé à M. le Maréchal Antonesco.

"Monsieur le Maréchal,

"Au nom du Fuhrer, je m'adresse à Votre Excellence et demande votre intervention personnelle dans le but d'accélérer la livraison de la quantité maxima de carburants à la flotte italienne. Cette quantité est indispensable à la conduite des opérations militaires en Méditerranée.

Du fait du manque de moyen de ravitaillement, la situation en Afrique du Nord est arrivée à une tension extrême. Le transfert des munitions et du ravitaillement dépende exclusivement de la livraison de la quantité indispensable de carburants.

Je prie Votre Excellence d'augmenter au maximum la livraison en Italie du carburant qui est prévu exclusivement pour les besoins de la flotte appelée à maintenir des positions importantes en Méditerranée.

J'ai choisi ce moyen direct de m'adresser à vous parce que je suis sûr que votre intervention personnelle accélèrerait l'aide indispensable.

Votre dévoué : Keitel,
feld-maréchal.

" Permettez-moi de présenter à la Cour le télégramme d'Antonesco, en réponse à Keitel. Ce document, je le présente sous le n° URSS 244 A. Je vous demande de regarder la page 120 du Livre de Documents.

LE PRESIDENT. - Ne pouvez-vous pas résumer tous ces télégrammes ?

Général ZORYA. - Je vais exposer en deux phrases le contenu de ces télégrammes.

A la demande instante de l'accusé Keitel de donner

.../

H0494 - 0075

la plus grande quantité possible de pétrole, Antonesco répond par télégramme à Keitel qu'il tient tous ses engagements, que tout ce qui a été prévu par le Gouvernement allemand a été donné, mais que lui ne peut pas donner davantage. Si l'on peut faire encore des économies à l'intérieur même de la Roumanie, peut-être pourra-t-on être de quelque aide aux alliés. En tout cas, il demande à Keitel d'agréer l'expression de son dévouement et de son respect. Il signe : Maréchal Antonesco.

Permettez-moi de vous rappeler qu'octobre et novembre 1942 étaient des mois où se décidait le sort de Rommel en Afrique du Nord, et où l'Armée Rouge, sur les limites de Mozdok coupait aux Allemands la voie vers le pétrole de Bakou et de Grozny. Les Allemands manquaient nettement de pétrole.

Je cite encore un passage qui n'a pas encore été lu du compte-rendu de l'entretien du 12 février 1942 entre Antonesco et l'accusé Ribbentrop. Le compte-rendu de cette conversation a été présenté au Tribunal précédemment sous le nº URSS 233. Je vous demande de porter votre attention sur la page 61 et 62 du Livre de Documents qui correspond à la page 4 du texte russe du document. On y trouve les lignes suivantes :"En ce qui concerne le pétrole," Antonesco a répondu, je cite :

"En ce qui concerne le pétrole, la Roumanie a fourni le maximum de son effort, elle ne peut faire davantage. La seule issue de cette impasse sera l'envahissement de territoires riches en pétrole."

Là, il faut noter qu'Antonesco n'était pas seul à avoir tendance à s'approprier des territoires d'autrui, riches en pétrole.

Je vous demande, Messieurs les Juges, de vous repor-

.../

H0494 – 0076

FP/I3

I2/2/46

I5 à I6 H.

ter aux pages 121 à 129 de votre Livre de Documents. Là, vous trouverez un document tiré des archives personnelles de l'accusé Rosenberg qui est intitulé :"Transformation du Caucase". Je le présente au Tribunal sous le nº URSS 58, et je vous demande de l'accepter comme preuve. Au mois de juillet 1941, l'accusé Rosenberg formulait de la façon suivante le point de vue allemand sur cette question, page 122 du Livre de Documents :

"Les intérêts de l'Allemagne consistent en l'établissement de positions solides dans tout le Caucase, pour assurer ainsi la sécurité de l'Europe continentale,! c'est-à-dire d'assurer la liaison avec le Proche Orient.

Seule cette liaison avec les sources de pétrole peut rendre l'Allemagne et toute l'Europe indépendante de n'importe quelle coalition de puissances maritimes à l'avenir. Le but de la politique allemande, c'est la maîtrise du Caucase et des pays qui le bordent au Sud, tant au point de vue politique que militaire."

Je vous demande de regarder la page 124, qui correspond à la page 4 du texte russe du document que je cite. La même idée est formulée par Rosenberg, avec une grande netteté, je cite :

"Le Reich allemand doit prendre en main tout le pétrole."

Messieurs les juges, je me permettrai de ne pas m'arrêter en détail sur les relations mutuelles des fascistes avec la Finlande, car le témoin Buschrnhagen vient de donner une déposition assez détaillée sur cette question, et le Tribunal doit avoir une certaine impression sur cette question. Maintenant, je vais simplement rappeler que d'après l'idée du paragraphe 3 de la section III, laFinlande devait couvrir la tâche du groupe de pa-

.../

H0494-0077

rachutistes allemands Nord, parti du groupe 21, qui devait arriver de Norvège, et ensuite opérer en même temps qu'elle. En outre, la part de la Finlande, d'après le Plan Barbarossa, était de liquider les forces russes à Hango.

Je me permettrai de vous rappeler également que dans le document présenté par le Ministère Public américain sous le nº 39 "Plan temporaire Barbarossa", la question de la participation à la guerre de la Finlande est rappelée dans le chapitre II, où comme je vous l'ai déjà présenté, page 57 du Livre du Documents, les négociations préliminaires avec le Quartier Général finlandais ont eu lieu à partir du 25 mai. De plus, à la page 58, au début, je voudrais rappeler les faits suivants : (je cite)

"Sont prévus le transport en Norvège de 18 batteries d'artillerie, ainsi que le transport en Finlande d'une division renforcée d'infanterie, avec le détachement du corps d'armée. Parmi ces forces, pour le cas "Silber fucks" on a prévu une division d'intanterie, deux divisions de montagne, et le groupe de bataille SS Nord.

"Il a été prévu qu'après l'ouverture des opérations militaires, on transporterait encore une division par voie ferrée par la Suède pour attaquer Hangoe."

Je pense que j'ai le droit de souligner ici que dès le début des pourparlers avec l'Etat-Major de l'armée finlandaise,le 25 Mai 1941, date indiquée dans le plan temporaire Barbarossa, n'est pas exact. Les indications ne correspondent pas à la date réelle des préparatifs pour l'agression; ce sont des prépérations pour la soi-disant "guerre préventive".

Pour compléter les dépositions du témoin Buschrnhagen je me permettrai de présenter sous le nº U.R.S.S. 229 les dépositions du Colonel de l'armée allemande Kitchmann,

H0494 - 0078

FP/I5

I2/2/46

I5 à I6 H.

que je demande d'accepter comme preuve.

KITCHAMNN a travaillé depuis octobre 1941, comme Attaché Militaire de l'Ambassade allemande à Helsinki.

H0494 - 0079

GM/I

I2/2/46

I6 - I7 h.

Voici ce qu'il déclare sur le sujet qui nous intéresse. On peut trouver cet extrait à la page I30 du Livre de Documents. C'est un très court extrait :

"Le Gouvernement Allemand et le Haut-Commandement des Forces Armées Allemandes, ont, avec le Gouvernement de Finlande et l'Etat-Major de l'Armée Finlandaise, bien avant le 22 Juin I94I, mené des négociations secrètes et préparé l'agression de l'U.R.S.S.

"Sur la préparation de l'envahissement de l'Armée Allemande et Finlandaise des territoires de l'U.R.S.S., j'ai été au courant dans les conditions suivantes :

"En Octobre I94I, après mon arrivée à Helsinki, au titre de remplaçant de l'Attaché Militaire Allemand, j'ai eu plusieurs entretiens avec le Major VON ABBEDILL, Adjoint de l'Attaché Militaire Allemand qui travaillait auparavant dans une des sections de l'Etat-Major des forces terrestres de l'Allemagne. VON ABBEDILL m'a mis au courant de la situation générale en Finlande, et de sa situation au point de vue politique et militaire, car l'Attaché Militaire, le Commandant Général ROSSING était gravement malade et se trouvait en traitement à Miron dans le Tyrol.

"Au cours de ces entretiens, VON ABBEDILL m'a raconté que dès le mois de Septembre I940, le Commandant Général ROSSING, sur l'ordre d'HITLER et de l'Etat-Major Allemand, avait organisé le voyage d'un envoyé spécial du Maréchal MANNERHEIM, le Major-Général TALWEL, voyage à Berlin au Quartier Général d'HITLER , où ils conclurent un accord entre l'Etat-Major Allemand et l'Etat-Major Finlandais, sur la préparation commune pour l'agression contre l'U.R.S.S.et la conduite de la guerre contre l'U.R.S.S. En liaison avec cela, je merappelle que lorsqu'au mois de Novembre I94I, j'ai

...

H0494 - 0080

visité le Général TALWELL à son Quartier Général situé aux environs de la ville d'Aunos, il m'a dit que sur l'ordre personnel du Maréchal MANNERHEIM, déjà au mois de Septembre I944, il était un des premiers à avoir établi la liaison avec le Haut-Commandement Allemand, visant à faire des préparatifs communs en vue de l'agression allemande et finlandaise contre l'U.R.S.S.".

Je demande la permission de terminer l'exposé des documents concernant les rapports de l'Allemagne fasciste avec la Finlande. Les dépositions du témoin BUSCHENHAGEN nous libèrent de ce devoir. Je voudrais donner un court résumé :

Les dépositions de BUSCHENHAGEN démolissent toutes les tentatives - page 52 qu'ont les interprêtes - d'assurer que la guerre conduite par la Finlande était une guerre particulière et ne dépendait pas des buts de l'Allemagne fasciste. L'entrée de la Finlande dans la guerre a été prévue par des plans militaires des conspirateurs fascistes, qui concordaient avec les intentions agressives de la politique allemande.

Les Finnois, comme les autres satellites de l'Allemagne, faisaient une guerre dans l'espoir de recevoir des territoires pris à la République de l'Union Soviétique. Les Finnois avaient des prétentions sur la Carélie de l'Est et sur la région de Leningrad, HITLER l'avait dit à la conférence du I6 Juillet I94I. Je me réfère au document du Ministère Public Américain n° 22I, qui correspond à l'extrait de la page I4I du Livre de Documents:

"La Roumanie et la Finlande sont les deux satellites de l'Allemagne,dont il a été parlé en détail dans la variante "Barbarossa". En dehors d'elle, les plans de l'Allemagne fas-

...

H0494-0081

ciste étaient déterminés non seulement par l'intention d'utiliser leur potentiel militaire, ce qui évidemment avait de l'importance, mais surtout à cause de leur position géographique comme place forte sur les flancs de l'U.R.S.S."

Comme le témoignent les documents présentés au Tribunal, l'inclusion de ce pays dans la préparation à l'agression contre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, a été préparée avec soin par les conspirateurs nazis suivant la variante "Barbarossa". On ne parle pas encore du troisième satellite de l'Allemagne, la Hongrie dans le plan "Barbarossa", mais cela ne veut pas dire que la participation de la Hongrie à l'attaque de l'U.R.S.S. n'a pas été prévue par les conjurés fascistes.

Je demande l'autorisation de me référer aux dépositions de PAULUS, qui a formulé très nettement...

LE-PRESIDENT.- Avez-vous versé ceci au dossier ?

GENERAL ZORYA.- Oui, le Colonel PROKROWSKY a présenté ces documents sous le n° URSS I82, c'est un interrogatoire qui a été fait par le Général RUDENKO. Je peux le déposer tout de suite, cela se trouve également à la page I33 du...

LE PRESIDENT.- Nous avons déjà son témoignage oral, déposé.

GENERAL ZORYA.- J'ai besoin de citer un petit extrait de ces dépositions pour le joindre au contexte des documents concernant la Hongrie ; quelques lignes.

LE PRESIDENT.- Cela doit certainement avoir un caractère cumulatif, n'est-ce pas ?

~~COLONEL~~ Général ZORYA.- Je lirai en résumé ce qui a déjà été présenté au Tribunal.

LE PRESIDENT.- Très bien. Est-ce que cela diffère d'une façon quelconque de ce que PAULUS nous a déclaré ici-même ?

...

H0494 - 0082

GENERAL ZORYA.- Excusez-moi. Je pense que ces extraits ont déjà été cités par POKROWSKY, alors je veux simplement dire quelques mots et je passerai plus loin.

Je possède des extraits des déclarations de PAULUS où il dit que la politique de la Hongrie était guidée par l'intention de mener l'agression contre l'U.R.S.S. avec l'aide de la Roumanie d'une part. Je me réfère également au passage où PAULUS dit qu'HITLER se méfiait de la Roumanie , pour le développement de ses plans, car il considérait les Hongrois comme des bavards . Paulus ajoute à la page 2 de cette déclaration qu'en réalité il n'y avait que de la mauvaise volonté de la part d'Hitler . Il a donné l'ordre de prendre les puits de pétrole avant l'arrivée des Hongrois, puis il développe ses idées en ce qui concerne le rôle des Hongrois dans la participation aux armements . Tout cela a déjà été cité par le colonel Pokrowsky et je voudrais simplement me référerà ses déclarations de Paulus qui jettent une certaine lumière sur les relations respectives de l'Allemagne et de la Hongrie .

Il me semble indispensable de me référer aux déclarations de Ruskiscay-Ruediger contenues dans les documents URSS 294 .

En ee qui concerne l'occupation par la Hongrie -page 55 du Livre de documents- de l'Ukraine Sub-Karpathique en I939, il déclare (article 3 de la page 2 du texte russe, page I0I du Livre de documents) et c'est souligné :

"Ceci a eu lieu peu de temps avant la guerre germano-polonaise . On pensait alors que l'occupation hongroise avait été dictée surtout par des intérêts économiques, et d'autre part la possibilité de se libérer du traité de Trianon , mais à partir du moment où l'Ukraine Sub-karpathique

H0494 - 0083

a été limitrophe de l'URSS, nous avons commencé à donner une autre signification à notre occupation . Pour nous, officiers supérieurs, il était évident que le gouvernement politique de l'Allemagne et de la Hongrie donnait également une valeur stratégique à cette région en vue de faire des opérations futures contre la Russie soviétique . "

A la page 9, il déclare encore que pendant la Conférence ayant eu lieu à la fin de Mars I94I, le Ministre de la guerre Hongrois Barta a parlé des buts de la guerre contre la Yougoslavie . Parmi ces buts, Barta a avoué franchement la nécessité d'empêcher la Yougoslavie de s'allier éventuellement à l'Union soviétique . Cependant un tableau plus complet des relations germano-hongroises, qui avait pour but la préparation de l'agression contre l'URSS, est contenu dans la déclaration du major-général hongrois, Ujszaszy , qui du Ier Mai I939 au Ier Juillet I942 avait rempli les fonctions de chef du service d'espionnage et de contre-espionnage de l'état-major hongrois . Pendant ce temps, grâce à sa situation officielle, il a pu constater facilement le mystère entourant ces préparatifs . Il a communiqué certains faits qui se trouvent dans le document que je présente au Tribunal sous le N° URSS I55 . Je vous demande de l'accepter comme preuve . Je vais lire la déposition de Ujaszaszy qui concerne la question en cours . Je commence à la page 2 du texte russe de ce document, qui correspond à la page I49 du Livre de documents . On y trouve l'article 2 :

"Préparation par l'Allemagne et la Hongrie de la guerre contre la Russie soviétique . Paragraphe I : Lettre de Keitel . Je cite :

" En Novembre I940 à l'audience du chef de l'Etat royal major/ hongrois Colonel Wert, l'attaché militaire allemand

à

H0494-0084

Colonel Guenther Krappe, de l'état-major allemand fut reçu . Krappe avait une lettre du colonel-général Halder, chef de l'Etat-major des forces terrestres de l'Allemagne . Dans cette lettre Halder informait Wert qu'au printemps I94I, il serait nécessaire de forcer la Yougoslavie de prendre une position nette vis-à-vis de l'avenir afin de parer au danger d'une attaque russe par derrière .

Dans cette guerre préventive contre la Yougoslavie et presque certaine contre la Russie, la Hongrie devait participer, ne serait-ce que dans son propre intérêt .

Wert répondit qu'il était d'accord avec Halder mais il faisait remarquer que l'armée hongroise n'était pas suffisamment armée et qu'elle n'était pas prête à la guerre contre la Russie soviétique . En même temps il demandait le réarmement de la Hongrie par l'Allemagne .

.Les renseignements concernant la lettre de Halder et sa réponse, me furent donnés par le colonel Wert .

Puis la Commission hongroise d'armement a été invitée à Berlin . Elle se composait d'officiers spécialistes du service d'approvisionnement du Ministère royal hongrois de la Défense nationale et elle partit pour Berlin le 30 Décembre I940 . Les demandes hongroises étaient les suivantes : la fourniture d'obusiers de IO ctm ...

LE PRESIDENT.- Général ne pourriez-vous pas passer et en venir à Décembre I940 où Keitel invite le Ministre Hongrois de la Défense à venir à Berlin, quelques phrases plus bas ?

GENERAL ZORYA .- Je passe à ce paragraphe :

"En décembre I940 le général de l'état-major de l'IKW le général feldmaréchal Keitel, avait invité à Berlin le ministre hongrois de la Défense nationale, le colonel général Carl Barta dans le but de :

H0494-0085

"a) régler personnellement la question de l'armement .

"b) élaborer le plan de collaboration militaire et politique de l'Allemagne et de la Hongrie pour le printemps I94I . Cette convocation a été transmise à Budapest par l'intermédiaire de l'attaché militaire royal hongrois à Berlin , colonel Alexander Homlock . Simultanément, j'ai reçu une convocation semblable de l'amiral Canaris, chef de la Section étrangère de l'"Abwehr " de l'OKW ."

Je passe une longue liste de personnes qui accompagnaient Barth dans son voyage, et rédigée par Ujszasezy et je lis plus loin, page 4, septième ligne à partir du haut de la page, page I5I du Livre de Documents .

"Il a été décidé ce qui suit : Au printemps I94I la situation de la Yougoslavie sera éclaircie, donc la menace d'une attaque dans le dos par les soviets sera écartée . L'armée hongroise sera pourvue dans ce but d'obusiers,de chars d'assaut modernes et de chars blindés pour une brigade motorisée . La Hongrie devra mettre à la disposition de l'Allemagne I5 unités pour la guerre contre la Russie, y compris 3 unités motorisées, une unité de cavalerie et une unité de chars d'assaut . Elle devra achever les fortifications en Russie sub-karpathique avant le Ier Juin I94I , aider le mouvement des troupes allemandes dans les régions limitrophes aux frontières hongro-yougo slaves et hongro-soviétiques garantir le transport du ravitaillement par la Hongrie . Le détail de la préparation des opérations sera établi plus tard, avec les représentants de l'état-major allemand envoyé en Hongrie . En compensation de sa participation à la guerre la Hongrie recevra des territoires en Yougoslavie et en Russie : ancien duché de Galicie et la vallée des Karpathes jusqu'au Dniestr . "

GM/8

I2/2/46

H0494 - 0086

En Mars I94I, eut lieu la visite à Budapest du Colonel de l'Etat-Major Allemand Eberhard KINZEL. Le but de cette visite était de règler définitivement les conditions d'agression contre la Yougoslavie. Voilà ce que déclare Ujszaszy à ce sujet : - page 5 du texte russe, troisième paragraphe à partir du bas, page I52 du Livre de Documents -:

"Le Colonel KINTZEL s'estrendu à Budapest en Mars I94I, avec une lettre du Colonel Général HALDER, adressée au Colonel Général WERT. Cette lettre contenait les sommations expresses de l' Allemagne, à ce sujet, la participation de la Hongrie dans la guerre eventuelle contre la Yougoslavie, par la mobilisation des Corps d'Armées appartenant aux régions suivantes : I Budapest - II Sskesfehervar - III Ssombathely - IV pPecs - V Sseged ; et dans la guerre contre la Russie Soviétique par la mobilisation de I5 Unités d'opérations, y compris deux divisions de cavalerie, deux divisions motorisées, et une brigade de tirailleurs.

Cette lettre parlait également de la visite imminente d'une Commission de l'Etat-Major Allemand, avec à sa tête le Général PAULUS, et la discussion des opérations communes pour l'avance des troupes allemandes à travers la Hongrie sur la Yougoslavie.

Le Colonel Général WERT, en réponse à cette lettre, a invité la Commission Allemande à Budapest. Il a promis la participation de la Hongrie à la guerre contre la Yougoslavie et de fournir à cet effet les trois Corps d'Armée suivants : Ier, IV° et V°. En ce qui concerne la guerre contre l'U.R.S.S., il a consenti en principe, et a promis de mobiliser au moins le VIII° Corps d'Armée, ainsi que les unités motorisées exigées par HALDER.

J'ai été mis personnellement au courant de cette correspondance par le Colonel KINTZEL de l'Etat-Major Allemand."

...

H0494 - 0087

LE PRESIDENT.- Général, en parlant en mon propre nom, je ne vois pas que cela apporte le moins du monde quelque chose au Tribunal, de savoir que la Hongrie devait mettre un ou deux, ou trois Corps d'Armée contre la Russie. Il est parfaitement clair d'après ce que nous avons déjà entendu citer, si nous devons le croire, que le Feld-Marschal KEITEL en Décembre I940, exigeait que la Hongrie mette à la disposition de l'Allemagne pour la guerre contre la Russie, certaines unités. Quelle importance si les négociations ultérieures ont modifié le nombre de cesd étachements. Il me semble pour ma part que ces preuves qui nous sont fournies sont entièrement cumulatives et n'ajoutent pas la moindre chose à ce que nous nous avez déjà fourni. Vous pourriez poursuivre, et passer aud ocument suivant qui est leURSS I50. Tout ce qui précède ne concerne que des négociations entre les membres des Etats-Majors allemand et hongrois quant aux détachements exacts de l'armée hongroise qui seront utilisés.

GENERAL ZORYA.- Je suis absolument d'accord, et je pense qu'on peut se limiter qu'on peut se limiter à la présentation de cette question sous le n° I54.

LE PRESIDENT.- Le document suivant est le n° I50.

GENERAL ZORYA.- n° I55. Le document Ujszaszy contient quelques renseignements, concernant non seulement les quantités detroupes que la Hongrie était engagée à envoyer contre l'U.R.S.S.. Mais par exemple il y a des indications : quelles méthodes ont été employées par la clique fasciste de Hongrie pour la préparation de la guerre, sur l'ordre des fascistes allemands, et il me parait indispensable de m'arrêter sur ces méthodes. C'est pourquoi ~~tus~~ je demande l'autorisation de citer encore quelques extraits des documents Ujszaszy.

...

GM/IO

I2/2/46

H0494 - 0088

J'ai en vue la classification des unités envoyées par la Hongrie contre l'U.R.S.S. Ujszaszy déclare - page 8 du texte russe et I55 du Livre de documents ; page 60 pour les interprêtes.- :

"Le Major Général LASZLO, en tant que Commandant d'un groupe de combat et en tant que mon Chef direct, a ordonné à la II° Section de l'Etat-Major, d'établir un rapport qui devait confirmer que sur la frontière hongroise étaient massés quatorze groupes de combat soviétiques, parmi lesquels 8 unités motorisées." Ce rapport a été rédigé par le Colonel Cornell RIDAI du Gouvernement intéressé."

"Je voudrais faire remarquer ici, qu'au cours d'une enquête menée par la II° Section d'Etat-Major Royal Hongrois, il fut établi que sur la frontière hongroise ne se trouvaient que quatre groupes de combat soviétiques. J'ai fait part de cette circonstance conforme aux faits, au Colonel Général WERT, au Major-Général LASZLO, mais ce dernier m'ordonna de modifier conformément à ses désirs mon rapport objectif et véridique."

Plus loin Ujzaszy parle des plans de provocation de la clique militariste hongroise, par lesquels on projetait de créer un motif extérieur justifiant l'agression contre l'U.R.S.S. UJSZASZY déclare page IO, quatrième ligne à partir du haut; page I57 du Livre de Documents.:

"Ces plans provenaient du Lieutenant-Général FUETTERER et de son assistant le Lieutenant-Colonel FRIMOND, et du Major Général LASZLO. Ils consistaient en ceci : en cas de nécessité, les avions allemands camouflés en avions soviétiques bombarderaient les régions frontières de l'Est de la Hongrie, avec des bombes de provenance soviétique".

...

H0494 – 0089

GM/II

I2/2/46

Et enfin Ujszaszy décrit les évènements des derniers jours précédant l'agression contre l'Union Soviétique. C'est la page II de ce document et page I58 du Livre de Documents - je cite (au milieu de la page 6I pour les interprêtes) :

"Le 24 Juin I94I, autant que je me rappelle, à I2 h.30, j'ai reçu la communication que les avions soviétiques ont bombardé Raho en Russie sub-karpathique, et ses environs, le même jour dans l'après midi . La nouvelle nous est parvenue que les avions soviétiques ont bombardé Koschitze . Le soir du même jour il y a eu une conférence du Conseil de la couronne, sous la direction personnelle du régent qui, sur la base de la provocation de la Russie soviétique, avait décidé de déclarer la guerre à ce pays . Je suis sûr que c'étaient des avions allemands, avec des signes distinctifs russes et je me base sur les faits suivants :

" Le Lieutenant-général Fuetterer et la propagande allemande ont trop largement répandu les nouvelles de ce bombardement .

"Le major-général Lasszlo a immédiatement ordonné par l'intermédiaire de la Section de propagande de la 2e Section de l'état-major hongrois, de photographier les restes des bombes soviétiques et de las publier dans la presse ~~faseiste~~ des Etats fascistes.

"Le lieutenant général Fuetterer, le major-général Lasszlo et le lieutenant-colonal Arimond, faisaient courir, au moyen de la propagande, le bruit que des pilotes slovaques au service des Russes avaient bombardé Koschitze et que la précision du point de chute des bombes s'explique par le fait que ces pilotes connaissaient bien la région " C'était, comme le montre Ujszaszy ~~Ruskiszai~~ le 24 juin I94I à I2 h 30 .

Nous possédons les documents qui prouvent que bien avant l'agression de la Hongrie contre l'URSS, cette

H0494-0090

agression était décidée . Dans la déclaration présentée au Tribunal Ruskiscai-Ruediger parle des raisons de l'agression de la Hongrie contre l'URSS . Peut-être la déclaration de ce dernier n'est-elle pas partagée par tout le monde, mais en tant que témoignaga du remplaçant du Ministre de la guerre hongrois, elle ne peut pas ne pas présenter d'intérêt (page I0 du texte russe de cette déposition) Ruedieger déclare qu'à la fin de mai I94I , il avait reçu l'ordre de fournir tout d'abord des troupes situées dans l'Ukraine sub-karpathique, et 2 jours après eut lieu un Conseil secret des commandants des Corps d'armée et du chef de l'état-major , colonel-général Wert , conférence où on avait déjà annoncé l'agression à venir contre l'URSS . Je cite des déclaration s de Ruskiscai Ruediger, page I08 du Libre de documents, page 9 du texte russe, les endroits soulignés :

"Général Wert, chef d'état-major, nous a décrit la situation politique et militaire . Il en ressort qu'une proche agression contre l'URSS aura lieu par l'Allemagne , que la Roumanie et la Hongrie y prendront une part active aux côtés de l'Allemagne ."

Plus loin Ruediger indique que la décision sur la déclaration de la guerre a été prise lors d'une réunion du Conseil des ministres :

" après l'exposé du Premier ministre Bardoschy et du Ministre Barta, cette déclaration a été approuvée par le conseil de la couronne . Cette question n'a pas été soumise au Parlement . Cette décision ne provoqua pas d'étonnement car elle était le résultat de la collaboration volontaire avec l'Allemagne qui existait depuis longtemps .

"L'état-major hongrois, ainsi que la direction politique de la Hongrie, commençant par l'agression contre

H0494 - 0091

la Tchécoslovaquie, considérait que l'Allemagne était le soutien dans leurs plans de révision. De là découle l'occupation de l'Ukraine sub-carpathique et les préparatifs stratégiques faits dans cette région, considérée comme place forte contre l'U.R.S.S."

UJSZASZY rappelle dans sa déclaration:

"L'Attaché Militaire, KRAPPE était en fait, Attaché à Budapest de Novembre I939 au 30Avril I94I. Par la suite KRAPPE commanda le X° Corps d'Armée SS du Groupe d'Armée "Visla" et fut fait prisonnier."

Je demande au Tribunal d'accepter comme preuve sous le n° I50, les déclarations faites par KRAPPE, qui font remarquer que les conditions fondamentales dont parle KRAPPE correspondent avec ce que dit UJSZASZY. C'est pourquoi je vais me limiter à quelques extraits du document KRAPPE, à la page 4 du texte russe, et page I65 du Livre de Documents :

"En Octobre I940, je reçu de l'O.K.H. l'ordre de faire un rapport sur l'état des fortifications de frontière russe en Ukraine sub-Carpathique. Le Chef de la Section d'opération, le Colonel LASZLO, m'a communiqué qu'actuellement, il n'existe que simplement des baraques anti-tanks, à une profondeur de I à 2 Kms, et qu'on commence à construire des baraques destinées à abriter les troupes.

"Les prospections nécessaires à la construction de "Dot" en béton le long de la frontière, et de voies de communications, seront effectuées en hiver et au printemps de I94I. Mais avant tout, il est indispensable de subventionner ces constructions et il a été question de six millions.de pengo. Le Général WERT m'a autorisé à faire un voyage en auto dans le Mukachevo.

...

H0494 - 0092

"Les résultats furent communiqués à Berlin, à propos de ce voyage d'inspection, ainsi que les informations que je reçus du Colonel LASZLO. Peu de temps après, le Colonel LASZLO m'a informé que les crédits nécessaires à la construction des baraques ont été alloués."

Pour raccourcir, je vais vous exposer brièvement le contenu d'autres déclarations de KRAPPE, qui montrent qu'un accord a eu lieu avec le Ministre de la Guerre VON BARTA pour la construction de fortifications, de transports militaires en Hongrie pour les Allemands. En rapport avec cela, un organisme spécial est arrivé, qui s'occupait de ces questions. En même temps on a reçu l'autorisation d'instituer en Hongrie, avec le Département des Postes, un système de liaison spéciale pour les communications militaires et toute une série d'officiers allemands ont été envoyés dans l'armée hongroise, pour l'instruire..

KRAPPE communique qu'en décembre 1940, l'économie hongroise a été consacrée à l'augmentation du potentiel de guerre de l'Allemagne, sous la direction du chef de la Direction des Armements , le Général LEBB.

Terminant l'exposé des documents sur la préparation des criminels de guerre fascistes du bloc agressif contre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, je considère qu'il est indispensable de faire quelques remarques de caractère général découlant de ces documents.

Les mesures directes des conspirateurs fascistes pour inclure la Roumanie, la Finlande et la Hongrie à la préparation de l'agression criminelle contre l'Union Soviétique commencèrent au mois de septembre 1940, au moment où fut envoyée en Roumanie une mission militaire. Les conversations accompagnant la préparation militaire de l'agres-

../

H0494-0093

sion contre l'U.R.S.S., dans chacun de ces pays, se déroulaient sans difficulté, et furent terminées, dans leurs lignes générales, entre septembre et décembre 1940. Ces pourmarlers eurent lieu entre les Etats-Majors Généraux de l'armée allemande et des pays satellites. L'objet de ces pourparlers était, dans tous les cas, des questions de caractère purement militaire : la préparation des troupes, le transport des unités militaires, la coordination des plans stratégiques, l'établisse ent d'un certain nombre de divisions destinées à l'agression contre l'U.R.S.S., etc...

Le caractère de ces entretiens témoigne du fait que l'accord préliminaire concernant l'U.R.S.S. auquel était arrivé les Gouvernements fascistes d'Allemagne, de Roumanie, de Finlande, et de Hongrie, existait bien avant le début de ces pourparlers. Et enfin le document présenté établit que cacun de ces pays, sous une forme ou sous une autre avait reçu la promesse des conspirateurs nazis d'occuper des territoires de l'U.R.S.S.

Je voudrais encore remarquer un fait pour pouvoir rendre compte des suites de l'agression criminelle des fascistes contre l'U.R.S.S. On ne peut se limiter au seul Plan Barbarossa, c'est un plan stratégique, un plan d'agression militaire, le plan du début de l'agression.

A cetteagression succéda, comme nous le savons, ce qu'on appelle l'organisation desterritoires occupés, et l'assimilation. Les plans de cesassimilations et organisations qui se troúvent être des plans d'exterminationx des civils et du pillage des territoires occupés de l'Union Soviétique, ont été préparés, comme le Plan Barbarossa, bien avant. Le Ministère Public soviétique confirme que les documents à la disposition du Tribunal, en particulier les documents tels que "Les Directives pour les régions spéciales", du 13 mars 1941 (n° améri-

.../

H0494-0094

cain 447 PS) signé par l'accusé Keitel ; "L'ordonnance sur l'application du Code de Juridiction Militaire" de mai 1941, (n° américain C-50) signé également par lui ; "La Directive sur la Propagande" jointe au Plan Barbarossa (N° américain C-26), et d'autres, constituent la préparation conçue longtemps avant l'agression contre l'Union Soviétique et la destruction non seulement des normes légales, mais même morales de la conduite de bandes d'envahisseurs fascistes dans les territoires soviétiques momentanément occupés par elles ; avant l'agression, contre l'U.R.S.S.,les Hitlériens avaient établi les instructions prévoyant des ordres pour le traitement des civilxs, le pillage de l'Union Soviétique et les méthodes à appliquer pour la transformer en colonie du Troisième Reich.

Au commencement de la guerre, il fut évident que les fascistes ne s'arrêteraient devant rien. Je présente au Tribunal sous le N° U.R.S.S. 69 un article publié le 20 août 1942 dans ~~l~~x "Das SchwarzeKorp" un petit journal du détachement SS, du Parti Fasciste, qui était un organe du Fuhrer. Dans cet article intitulé :"Faut-il germaniser ?", il était dit ouvertement,dans l'un des numéros du journal "Deutsche Arbeit" consacré aux tâches du transfert des populations vers l'Est, le Reichsführer SS. a donné la formule suivante :

"Notre tâche n'est pas de germaniser l'Est dans le vieuxsens de ce mot, c'est-à-dire d'imposer à la population la langue et les lois allemandes, mais d'obtenir que ne vivent à l'Est que des personnes qui sont réellement de sang allemand."

Le fait de nier la germanisation n'est pas nouveau. Cependant dans la bouche du Reichsfuehrer des S.S., agissant en tant que Ministre d'Etat, cela devient un ordre.

H0494-0095

C'est là que réside tout le sens de ces mots."

Lerefus de germaniser lespopulations des pays occupés et l'affirmation qu'à l'Est il ne doit y avoir que les personnes de sang réellement allemand signifiaient pratiquement l'anéantissement en masse de citoyens soviétiques, le pillage, de leurs biens, la déportation en esclavage, la destruction de la culture russe plusieurs fois séculaires.

Je m'arrêterai sur ce thème, car ce sujet ou plutôt ces sujets ont été étudiés et seront présentés au Tribunal par mes collègues.

Le 22 juin 1941, après une longue préparation, la machine de guerre des fascistes allemands, organisait avec une minutieuse précision ayant déjà fait ses preuves, et concentrait 170 divisions sur les frontières de l'Union Soviétique. Depuis l'Océan Artixque jusqu'à la Mer Noire, ces divisions passèrent à l'offensive. Les tâches militaires, l'agression, furent formulés dans le Plan Barbarossa. Les forces armées allemandes savaient qu'avant la fin de la guerre contre l'Angleterre, il faudrait vaincre au moyen d'une guerre éclair la Russie soviétique. Pour cela, l'armée devra consacrer à ce but toutes les unités dont elle dispose, avec cette seule limitation que les régions occupées devront être défendues contre toute surprise.

Le Plan "Variante Barbarossa" prévoyait la nécessité d'anéantir l'Armée Rouge, d'empêcher la possibilité d'une retraite des unités soviétiques à l'intérieur du pays, et également la nécessité pour les envahisseurs germano-fascistes d'atteindre rapidement une ligne de laquelle l'aviation soviétique ne serait plus en mesure d'attaquer les régions allemandes.

Le but final, d'après la Variante Barbarossa, était

.../

H0494 – 0096

la fortification de la ligne Astrakhan-Archangel, la destruction par l'aviation de la région industrielle de l'Oural, la conquête de Leningrad et de Kronstadt, et enfin, comme point décisif le prise de Moscou.

LE PRESIDENT. - Ceci ne vous semble-t-il pas un moment propice pour suspendre ?

LAAUDIENCE EST SUSPENDUE

jusqu'au Mercredi 13 février, à 10 heures.